



**CONSEIL INTERNATIONAL  
DES BOIS TROPICAUX**

**COMITÉ DU REBOISEMENT  
ET DE LA GESTION FORESTIÈRE**

Distr.  
GÉNÉRALE

CRF(LII)/3  
26 septembre 2018

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

CINQUANTE-DEUXIÈME SESSION  
5 - 9 novembre 2018  
Yokohama (Japon)

**RAPPORT SUR LES PROJETS ET AVANT-PROJETS ACHEVÉS**

**DANS LE DOMAINE DU REBOISEMENT ET DE LA GESTION FORESTIÈRE**



**RAPPORT SUR LES PROJETS ET AVANT-PROJETS ACHEVÉS  
DANS LE DOMAINE DU REBOISEMENT ET DE LA GESTION FORESTIÈRE**

**A) PROJETS ACHEVÉS**

- (1) **PD 419/06 Rev.3 (F) EXT-TICAD5 Rev.1** **Gestion et conservation des semences forestières: Projet de réhabilitation et de restauration des forêts dégradées de Côte d'Ivoire avec la participation des communautés riveraines (réfugiés, personnes déplacées dans le pays et populations riveraines) (Côte d'Ivoire)**

Budget et sources de financement:

Budget total:		\$EU	2 318 280
Budget de l'OIBT:		\$EU	1 800 000
Gouvernement du Japon (JICA):	\$EU	1 800 000	
Agence/GOC:		\$EU	518 280

Agence d'exécution: Société de développement des forêts (SODEFOR)

Période d'approbation: Printemps 2013

Date de lancement et durée: Octobre 2013 / 48 mois

Nouvelle date approuvée d'achèvement du projet: Première prorogation: avril 2018 [NOLF.17-0115 & JICA(6R) 10-16001]  
Deuxième prorogation: juillet 2018 [NOLF.18-0041 & JICA(6R) 4-24003]

**I. Introduction**

Ce projet a été approuvé dans le cadre du cycle des projets du printemps 2013 par le système électronique d'approbation avec échéance, et son financement lui a été accordé lors du même cycle des projets dans le cadre de la cinquième Conférence internationale pour le développement africain (TICAD V). L'accord devant régir l'exécution de ce projet a été signé le 2 juin 2013, lors de la réunion TICAD V à Yokohama (Japon), par le Ministère des affaires étrangères de Côte d'Ivoire, le Directeur exécutif de l'OIBT et le Directeur général de la SODEFOR. Le premier décaissement de fonds de l'OIBT a eu lieu le 16 octobre 2013. Le budget de l'OIBT relatif à ce projet n'a pas été concerné par la défaillance financière en raison de son statut spécial (cycle non régulier des projets).

Deux prorogations du projet ont été accordées jusqu'en juillet 2018, sans rallonge du budget de l'OIBT, par le Secrétariat de l'OIBT, sur demandes officielles assorties de toutes les pièces justificatives requises, dont un plan des travaux et un budget détaillés. Toutefois, la version acceptable du rapport d'achèvement du projet ayant été reçue en août 2018, la durée de mise en œuvre du projet aura duré 59 mois au lieu des 48 mois qui étaient initialement prévus par l'Agence d'exécution (SODEFOR). Suite à la soumission du rapport d'audit financier final du projet en septembre 2018 par l'Agence d'exécution, toutes les pièces sont maintenant réunies pour permettre de lancer les procédures d'achèvement et de clôture du projet.

**II. Objectif du projet**

Ce projet a contribué à la gestion durable des forêts classées de Côte d'Ivoire. De manière spécifique, le but de ce projet est de faire réhabiliter les terres forestières dégradées par les populations déplacées et les réfugiés. Une réunion extraordinaire s'est tenue en août 2013, en préparation à la transition sans heurt entre PD 419/06 Rev.3 (F) et PD 419/06 Rev.3 (F) EXT-TICAD5 Rev.1, en vue de faire en sorte que les principaux produits, acquis et résultats du premier projet viennent alimenter le second dans son exécution.

**III. Réalisations et produits du projet**

Il peut être important de rappeler que la mise en œuvre de la plupart des activités de ce projet avait été perturbée et retardée par la suspension, de juin à novembre 2016, des décaissements de fonds suite à la crise de la défaillance financière. La stratégie de mise en œuvre du projet reposait sur une approche

intégrée de la mise en œuvre des activités relatives à la réhabilitation des forêts avec l'implication des communautés locales riveraines des forêts classées de Scio et Duékoué. La stratégie de mise en œuvre du projet a exploité les constatations et résultats de projets antérieurs de l'OIBT que la SODEFOR a mis en œuvre en Côte d'Ivoire: PD 22/98 Rev.2 (F), PD 377/05 Rev.2 (F) et PD 419/06 Rev.3 (F).

Ce projet a associé des aspects environnementaux relevant de la réhabilitation/restauration des terres forestières dégradées à des actions de type humanitaire au profit des communautés locales (réfugiés, personnes déplacées en interne et populations locales) qui ont participé à mettre en œuvre le projet dans les forêts classées de Scio et de Duékoué et leur zone riveraine en Côte d'Ivoire. La stratégie du projet a ainsi concilié les besoins vivriers quotidiens des populations avec des objectifs de réhabilitation des zones forestières dégradées, ce en utilisant les régimes agroforestiers de type Taungya.

Les réalisations et produits majeurs du projet sur le plan de sa stratégie de mise en œuvre peuvent se résumer comme suit:

- Des semences et plants forestiers de haute qualité (*Tectona grandis* et *Gmelina arborea* comme essences exotiques, *Khaya ivorensis*, *Terminalia* spp., *Ricinodendron africanum*, *Irvingia* spp., *Mansonia* spp. et *Tieghemela heckelii* comme essences indigènes) ont été utilisés pour les activités de réhabilitation des forêts, avec la participation des communautés locales (personnes déplacées en interne, réfugiés et/ou populations locales) dans les forêts classées de Duékoué et Scio et leur zone riveraine, situées dans la partie ouest de la Côte d'Ivoire. Plus de 2 millions de plants forestiers (1,7 million de plants d'essences exotiques et 0,6 million de plants d'espèces indigènes) ont été produits dans quatre pépinières aménagées à proximité de ces forêts classées et exploitées par des membres des communautés locales qui ont été formés, sous la supervision de techniciens de la SODEFOR;
- Le recours au régime agroforestier Taungya pour les activités de réhabilitation des surfaces dégradées dans les forêts classées de Duékoué et Scio a contribué à accroître la culture de récoltes alimentaires (essentiellement maïs, riz et manioc) qui a été associée aux arbres pour le bénéfice des communautés locales (réfugiés, personnes déplacées en interne et populations locales) ayant participé à mettre le projet en œuvre. En vue d'assurer la sécurité alimentaire de celles-ci, dix entrepôts ont été construits pour entreposer en toute sécurité le petit matériel de transformation des récoltes et entreposer les produits alimentaires ainsi transformés qui sont destinés aux membres des communautés locales participant à la mise en œuvre du projet. Ce petit matériel de transformation a été considéré comme un élément/facteur qui a permis d'améliorer la vie quotidienne des femmes en les soulageant progressivement des travaux pénibles qu'implique la transformation manuelle des récoltes alimentaires en farine de maïs/manioc pour consommation par leur famille, ou la vente;
- Neuf coopératives (réunissant plus de sept mille membres) ont été créées dans neuf villages (Niambli, Bedy-Gazon, Tien-Oula, Zeaglo, Guezon, Ladjikro, Samuelkro, Sokoura et Nanandi) pour assurer la gestion des entrepôts et du petit matériel de transformation des récoltes alimentaires entreposé dans chacun d'eux; tandis que leurs membres ont été formés à la gestion d'une coopérative; et
- Plus de cinq mille hectares (environ 2 000 ha de surfaces forestières réhabilitées au moyen du régime agroforestier Taungya et près de 3 500 ha ont fait l'objet de plantations d'enrichissement forestier et de mesures spéciales de protection qui ont facilité la régénération naturelle des espèces indigènes dans les forêts classées de Duékoué et Scio.

Les semences des cultures alimentaires ont été fournies par l'Agence nationale d'appui au développement rural (ANADER), dans le cadre de son cœur de mission, à savoir des travaux de vulgarisation agricole, pour les associer aux arbres plantés sur des surfaces forestières dégradées qui ont été réhabilitées, ce dans le cadre du régime agroforestier Taungya et avec la participation des communautés locales

#### **IV. Acquis et répercussions**

À l'achèvement du projet, les principaux acquis et répercussions sur le plan des produits attendus et activités connexes, peuvent se résumer comme suit:

- Dans un pays comme la Côte d'Ivoire qui se trouve dans une situation d'après conflit, la mise en œuvre de ce projet a contribué à renforcer la réconciliation et l'intégration sociale des communautés locales qui n'étaient pas disposées à travailler ensemble après plusieurs années de méfiance réciproque née de la violence qu'elles ont endurée durant la guerre civile. La mise en œuvre du

projet les a rapprochées pour travailler de concert sur la réhabilitation des forêts classées de Scio et Duékoué qu'elles avaient contribué à dégrader durant la guerre civile pour assurer leurs besoins de base (principalement nourriture et dendroénergie).

- Les communautés locales ont été formées à la mise en place de pépinières pour produire des plants forestiers qui ont servi à réhabiliter les surfaces forestières dégradées situées dans les forêts classées de Duékoué et Scio et leur zone riveraine ;
- Le niveau de vie a évolué grâce aux petites machines de transformation des récoltes alimentaires qui ont été fournies aux communautés locales participant à la mise en œuvre du projet, afin de valoriser les produits alimentaires (en générant des revenus complémentaires pour vivre) et améliorer/faciliter la vie quotidienne des femmes (en allégeant la pénibilité de leur travail journalier de transformation des produits alimentaires) et contribuer à assurer la sécurité alimentaire (par une conservation prolongée des produits alimentaires transformés, comparés aux produits alimentaires bruts); et
- Les coopératives créées et gérées par les communautés locales au titre de structures de supervision des entrepôts et des petites machines de transformation des récoltes alimentaires ont contribué à améliorer les moyens d'existence des communautés, celles impliquées dans la mise en œuvre du projet en priorité.

## **V. Enseignements dégagés et pérennisation**

La mise en œuvre du projet a été lente à ses débuts dans la mesure où il a fallu réunir des communautés locales qui se méfiaient l'une de l'autre suite à la violence qu'elles ont endurée durant la guerre civile en Côte d'Ivoire (2002-2010). Des campagnes de sensibilisation ont été menées par l'équipe de mise en œuvre du projet, avec la participation de leaders locaux sélectionnés, afin de traiter le problème de la confiance, qui était une condition préalable pour que le projet soit exécuté sans heurt.

Au terme de la période de financement du projet, la SODEFOR a pris l'engagement de prendre la relève et de poursuivre les travaux d'entretien ainsi que les traitements sylvicoles dans les plantations agroforestières créées, de même que le suivi des surfaces ayant fait l'objet de traitements d'enrichissement et de mesures spéciales de protection pour leur régénération naturelle. Le Centre provincial de la SODEFOR basé à Man et les Unités forestières d'aménagement de la SODEFOR, qui sont responsables de la gestion de ces deux forêts classées, devraient ajouter les travaux d'entretien et de suivi des réalisations du projet à leur programme de travail normal.

Il est important de souligner que les réalisations, produits, acquis et répercussions de ce projet ont contribué à ce que les forêts classées de Scio et Duékoué soient les sites clés sélectionnés pour la mise en œuvre du Programme d'investissement forestier 2018-2022 (PIF) qui est financé par la Banque mondiale. Ce PIF a pour objet de consolider les réalisations du projet dans les forêts classées de Scio et Duékoué et leur zone riveraine, et de reproduire dans d'autres forêts classées ivoiriennes, qui seront sélectionnées, la démarche et les méthodes retenues pour sa mise en œuvre.

La durabilité des principaux acquis et réalisations du projet pourrait être assurée et consolidée dans le cadre d'une seconde phase que prépare la SODEFOR. Suivant un processus de bas en haut, la SODEFOR a informé le Secrétariat de l'OIBT d'une discussion préliminaire qui s'est tenue avec des représentants de l'Office de la JICA et de l'ambassade du Japon en Côte d'Ivoire afin d'exprimer un intérêt pour une seconde phase de ce projet, au titre de la poursuite d'un partenariat entre le Gouvernement de la Côte d'Ivoire, la SODEFOR, la JICA et le Secrétariat de l'OIBT. Pour les besoins de cette seconde phase du projet PD 419/06 Rev.3 (F)-EXT-TICAD5 qui est à l'étude, l'Agence d'exécution du projet (SODEFOR) a préparé une note conceptuelle qu'elle a soumise à l'Office de la JICA et à l'ambassade du Japon en Côte d'Ivoire, dans la perspective d'avoir des discussions préliminaires. Le Secrétariat de l'OIBT restera en contact avec le Gouvernement de Côte d'Ivoire, la SODEFOR et la JICA afin d'être tenu informé des résultats de cette discussion préliminaire sur une éventuelle seconde phase de ce projet, afin qu'il puisse contribuer ses apports au moment opportun.

## **VI. Remarques de conclusion**

Le Secrétariat de l'OIBT ayant reçu le rapport d'achèvement du projet ainsi que le rapport d'audit financier final, le Comité pourra déclarer le projet PD 419/06 Rev.3 (F)-EXT-TICAD5 Rev.1 achevé. Les rapports relatifs au projet sont disponibles en version électronique sur demande à adresser au Secrétariat.

**(2) PD 450/07 Rev.2 (F,I) Renforcement des capacités à inscrire la foresterie dans le Mécanisme de développement propre dans le cadre de la GDF en mettant l'accent sur les forêts communales et la lutte contre la pauvreté au Ghana (Ghana)**

Budget et sources de financement:

Budget total:		\$EU	666 255
Budget de l'OIBT:		\$EU	402 516
Gouvernement du Japon :	\$EU	402 516	
Gouvernement du Ghana (en nature):		\$EU	110 039
Michigan Technological University:		\$EU	94 500
SAMARTEX (en nature):		\$EU	59 200

Agence d'exécution:	<i>Forestry Research Institute of Ghana (FORIG)</i>
Session d'approbation:	44 <sup>e</sup> session du CIBT, novembre 2008, Yokohama
Date de lancement et durée:	Avril 2011 / 36 mois
Nouvelle date approuvée d'achèvement du projet:	Première prorogation: décembre 2014 (NOLF.14-0125)

**I. Introduction**

Le Conseil a approuvé le projet à sa 44<sup>e</sup> session à Yokohama (Japon) en novembre 2008. Le financement n'avait pas été alloué alors, mais le Conseil avait autorisé le Directeur exécutif à en lancer l'exécution dès que les fonds représentant la contribution totale de l'OIBT seraient virés sur le Compte spécial. Il a reçu son financement intégral dans le cadre du cycle régulier des projets OIBT du printemps 2010. L'accord régissant l'exécution de ce projet a été signé le 21 décembre 2010. Le premier décaissement de fonds de l'OIBT a eu lieu le 26 avril 2011. Une prorogation de ce projet sans financement OIBT supplémentaire a été accordée par le Secrétariat de l'OIBT jusqu'en décembre 2014 sur demande officielle assortie de toutes les pièces justificatives requises, dont un plan des travaux et un budget détaillés. Toutefois, une version acceptable du rapport d'achèvement du projet ayant été reçue en mai 2018, la durée de mise en œuvre du projet aura duré 85 mois au lieu des 36 qui étaient initialement prévus par l'Agence d'exécution (FORIG). Suite à la soumission du rapport d'audit financier final du projet en septembre 2018 par l'Agence d'exécution, toutes les pièces sont maintenant réunies pour permettre de lancer les procédures d'achèvement et de clôture du projet.

**II. Objectif du projet**

Le projet visait à développer les capacités à mettre en œuvre une foresterie MDP (Mécanisme de développement propre) au Ghana par le biais d'une réhabilitation communautaire des forêts dégradées. Il vise de manière spécifique à améliorer la capacité MDP forestière au Ghana par le biais de forêts communautaires orientées vers la réduction de la pauvreté, en corrélation avec la gestion durable des forêts (GDF), et en impliquant le secteur privé et les populations autochtones.

**III. Réalisations et produits du projet**

À l'achèvement du projet, les réalisations et produits, en corrélation avec les activités prévues par ce projet, peuvent essentiellement se résumer comme suit:

- Les équations allométriques servant à estimer le volume de carbone des espèces indigènes dans les peuplements mixtes ont été formulées afin de faciliter l'estimation du volume de carbone contenu dans 19 essences plantées dans la zone du projet, dont des essences indigènes (*Ceiba pentandra*, *Entandrophragma angolense*, *Khaya anthotheca*, *Khaya grandifoliola*, *Kaya. ivorensis*, *Terminalia ivorensis*, *Terminalia superba*, *Triplochiton scleroxylon*, *Aningeria altissima*, *Milicia excelsa*, *Heritiera utilis*) et des essences exotiques (*Cedrela odorata* et *Tectona grandis*), en analysant au moyen d'un analyseur élémentaire des échantillons de sol prélevés sur des palets transversaux.

L'échantillonnage du sol a été effectué afin de déterminer sa teneur en carbone dans la zone du projet;

- Le carbone séquestré dans les plantations forestières de 450 ha créées à Oda-Kotoamso et de 100 ha à Pamu-Berekum a été analysé à l'aide des équations allométriques du diamètre et de la hauteur des arbres qui ont été mesurés. Ces données ont fourni des informations sur le potentiel de production de carbone dans ces peuplements;
- Des enquêtes socioéconomiques ont été menées chez les communautés vivant en lisière des forêts afin d'évaluer leurs connaissances sur les questions relevant du changement climatique et leur disposition à planter des arbres dans leurs fermes dans le cadre de l'approche du Mécanisme de développement propre (CDM), tandis que des enquêtes socioéconomiques sur les agriculteurs de ces communautés ont été conduites pour recueillir des données sur leur contexte social, leurs moyens d'existence et leur désir de participer au programme de plantation CDM;
- L'usage des ressources naturelles, dont la forêt, les produits forestiers non ligneux et les services écologiques ont été inventoriés afin d'évaluer les impacts potentiels du projet, ainsi que les attentes des agriculteurs en matière de plantation d'arbres, par rapport aux études de référence;
- Une énumération complète des essences a été menée dans les parcelles forestières délimitées de 450 ha. Le couvert de la canopée dans les 450 ha de peuplements forestiers a été déterminé à l'aide de photos hémisphériques prises avec un appareil photo numérique équipé d'un objectif grand-angle. Une analyse des données a été exécutée pour préparer des méthodologies CDM qui puissent être appliquées avec succès à ces plantations;
- Outre la participation à plusieurs réunions internationales (IUFRO, FAO, OIBT, etc.), le coordinateur du projet a participé à la manifestation conjointement organisée par l'OIBT et la JICA en marge de la CdP-19 à la CCNUCC tenue à Varsovie (Pologne). Il y a donné une présentation intitulée «Enseignements dégagés du renforcement des capacités des communautés locales en foresterie CDM au Ghana» en mettant en exergue les efforts que mène l'OIBT pour reboiser les surfaces de forêt dégradée;
- La formation de troisième cycle au calcul de la densité du bois et de leur teneur en carbone à l'Université de technologie du Michigan a été menée à terme par un étudiant ghanéen. Cinq (5) étudiants de master ont été acceptés sur le projet et ils exploitent certains aspects des résultats du projet pour leur mémoire. Douze (12) techniciens forestiers ont eu l'opportunité d'étudier sur ce projet; et
- Une série d'ateliers et de séminaires a été organisée dans les communautés pour sensibiliser les agriculteurs et/ou les arboriculteurs aux questions forestières dans l'optique du CDM.

#### **IV. Acquis et répercussions**

Le potentiel des CDM liés à la foresterie et des paiements des services environnementaux dans la foresterie en général au Ghana peut être considéré comme très significatif dans la mesure où de vastes étendues de forêt ghanéenne ont été dégradées suite à l'emploi de pratiques d'exploitation forestière trop agressives et non durables, de pratiques de l'agriculture itinérante sur brûlis, et de la conversion des forêts à d'autres cultures telles que le cacao. Par conséquent, le bien-fondé de développer la capacité à mener des projets CDM liés à la foresterie, comportant une forte composante de réduction de la pauvreté, pourrait être très élevé. C'est la raison pour laquelle des méthodologies CDM affinées ont été mises au point et diffusées par le projet, dont les principaux acquis et répercussions peuvent se résumer comme suit:

- La foresterie-CDM de petite échelle a été activement encouragée au Ghana suivant le modèle de restauration de la zone de forêt sèche dégradée sur la base des méthodologies CDM affinées qui ont été appliquées avec succès dans les plantations forestières créées à Oda-Kotoamso;
- La capacité des agriculteurs communautaires, des étudiants et de l'équipe du projet a été renforcée sur le plan de la méthodologie de la foresterie-CDM et de l'estimation de la teneur en carbone des essences tropicales plantées dans la zone cible du projet;
- Le projet a intensifié les stratégies visant à restaurer les stocks de carbone dans les surfaces forestières en les prenant pour modèle qui a servi à compléter le programme national de plantations forestières et les initiatives en matière de changement climatique au Ghana; et
- Les résultats de recherche ont été publiés pour améliorer l'accès aux stratégies mises au point, ce dont ont bénéficié la Commission forestière, les communautés riveraines de la zone cible du projet,

les étudiants et chercheurs, les agences nationales, régionales et internationales concernées par de dispositif des crédits carbone et leur commercialisation.

#### **V. Enseignements dégagés et pérennisation**

Les principaux enseignements dégagés, sur le plan de la mise en œuvre de ce projet, concernent le fait de garantir dès les premiers stades la participation d'agriculteurs communautaires du District d'Oda-Kotoamso et d'autres partenaires sur la base d'un protocole d'accord signé avec les autres parties prenantes concernées (Assemblée du District d'Oda Kotoamso, Université de technologie du Michigan, entreprise de bois SAMARTEX) au début de la mise en œuvre du projet, afin de s'assurer de l'exécution de certaines activités du projet. Ces parties prenantes avaient déjà été impliquées dans la mise en œuvre d'autres projets de l'OIBT [PD 105/01 Rev.3 (F) and PD 528/08 Rev.1 (F)].

La durabilité des acquis et résultats des projets pourraient essentiellement dépendre des engagements pris par la plupart des parties prenantes ayant participé à mettre en œuvre le projet:

- Les aménagistes forestiers du District et les agents techniques de la Commission forestière du Ghana continueront de travailler avec les communautés locales sur les sites du projet pour mettre en œuvre les stratégies élaborées dans le cadre de ce projet forestier-CDM;
- L'assurance de la part de la Commission forestière du Ghana d'obtenir l'accord de partage des avantages, signé avec les membres des communautés locales, a suscité l'intérêt d'un nombre grandissant d'agriculteurs de participer à la réhabilitation de surfaces forestières dégradées, ce qui pourrait être le plus important facteur de motivation chez les populations locales à maintenir les principaux acquis du projet;
- L'Assemblée de district/l'Autorité du district d'Oda-Kotoamso, en collaboration avec l'entreprise de bois SAMARTEX, a pris l'engagement d'offrir aux communautés locales un appui financier et logistique à leurs activités qui contribuent à la protection des plantations forestières en place; et
- L'Agence d'exécution (FORIG) continuera d'exploiter les sites du projet pour des travaux de recherche dans le cadre d'une sélection d'études de moyen et de long terme sur l'estimation et le chiffrage du carbone, qui seront documentées pour usage au niveau national au Ghana.

#### **VI. Remarques de conclusion**

Le Secrétariat de l'OIBT ayant reçu le rapport d'achèvement du projet ainsi que le rapport final d'audit financier, le Comité pourra déclarer achevé le projet PD 450/07 Rev.2 (F,I). Les rapports relatifs à ce projet sont disponibles en version électronique, sur demande à adresser au Secrétariat.

**(3) PD 454/07 Rev.3 (F) Gestion communautaire des forêts: alternative pérenne pour la forêt domaniale de Maués dans l'État d'Amazonas (Brésil)**

Budget et sources de financement:

Budget total:		\$EU	650 332
Budget de l'OIBT:		\$EU	513 527
Gouvernement du Japon:	\$EU	463 527	
Gouvernement des États-Unis:	\$EU	50 000	
IBENS:		\$EU	136 805

Agence d'exécution: Institut de recherche-développement amazonien (IPDA) – nouvelle agence d'exécution

Session d'approbation: 46<sup>e</sup> session du CIBT, décembre 2010, Yokohama (Japon)

Date de lancement et durée: Juillet 2012 / 36 mois

Nouvelle date approuvée  
d'achèvement du projet: Prorogation jusqu'en décembre 2016 (NOLF.15-0136)  
Prorogation jusqu'en janvier 2018 (NOLF.17-0027)

## **I. Introduction**

Le Conseil a approuvé ce projet au printemps de 2008. La proposition révisée de ce projet a été approuvée par le Conseil à sa quarante-sixième session et il a été financé en intégralité à la même session. En février 2011, le texte de l'Accord d'exécution du projet a été transmis au Gouvernement du Brésil pour examen conjoint avec l'IBENS, soit l'Agence d'exécution originelle qui devait mettre en œuvre le projet. Cependant en avril 2011, le Gouvernement brésilien a informé le Secrétariat que l'IBENS avait été transféré dans l'État de Bahia, et que cet organisme ne pouvait donc plus faire office d'Agence d'exécution de ce projet qui prévoyait la mise en œuvre de ses activités dans l'État d'Amazonas. En conséquence, le Brésil s'est mis en quête d'une nouvelle agence d'exécution compétente et a demandé au secrétariat de l'OIBT d'étudier la candidature de l'Institut de recherche-développement amazonien (IPDA). À cet égard, le Gouvernement du Brésil a ensuite soumis au Secrétariat une demande officielle de changement d'Agence d'exécution. Après avoir étudié les documents, le Secrétariat de l'OIBT les a jugés recevables, et l'IPDA a été approuvée comme nouvelle Agence d'exécution lors de la 45<sup>e</sup> session du Comité en novembre 2011.

L'accord régissant l'exécution du projet a été officiellement signé en janvier 2012. Le projet a débuté en mai 2012, mais a été confronté à des problèmes d'ordre administratif dès ses débuts. Après l'embauche puis le licenciement des deux premiers coordinateurs du projet, le troisième coordinateur de projet a été recruté et approuvé par le Secrétariat de l'OIBT en novembre à 2015. Le nouveau coordinateur a été en mesure de mobiliser les communautés pour participer au projet en ligne avec ses objectifs. L'agence d'exécution a présenté une demande de décaissement de la quatrième tranche de financement en mai 2016. Toutefois, en raison de la suspension de tous les versements aux projets OIBT de leurs tranches de financement en juin 2016, le versement demandé n'a pas été immédiatement opéré et toutes les activités du projet ont été suspendues. La mise en œuvre des activités du projet a été relancée suite à la réception de la quatrième tranche de fonds minorée en février 2017. Suite au dynamisme du nouveau coordinateur du projet, toutes les activités du projet ont été achevées en mars 2018.

## **II. Objectif du projet**

Le projet visait à contribuer au développement durable de la forêt amazonienne brésilienne en renforçant la foresterie communautaire. Son objectif spécifique était de promouvoir le développement durable des communautés de la forêt domaniale de Maués, dans l'État d'Amazonas, au profit de 17 communautés traditionnelles sur une superficie totale de 438 440 hectares. La raison principale de la dégradation environnementale de la région de Maués tient au manque d'autres options de sources de revenus pour la population locale. Ce projet a donc offert la possibilité de mettre en place un système de gestion durable des forêts et de production susceptible de devenir le socle d'un développement économique durable dans cette région.

### **III. Réalisations et produits du projet**

En accord avec ses objectifs, le projet a mené une série d'activités visant à renforcer les organisations villageoises, à développer et à mettre en œuvre des plans de gestion des forêts communautaires et à permettre aux groupes de travail d'administrer efficacement les entreprises communautaires. Les principales réalisations du projet associées à ses trois produits sont les suivantes:

#### **Produit 1: Les organisations communautaires chargées de gérer les forêts communautaires sont renforcées**

- Deux réunions ont été organisées en 2012 afin de discuter du statut juridique de la Forêt domaniale de Maués; une série de réunions a été organisée en vue de former des associations et des leaders, et de dispenser diverses formations sur le comportement, l'éthique et la communication d'ordre organisationnel ainsi que sur la sensibilisation à l'environnement;
- Deux séminaires sur les codes forestiers destinés à la filière brésilienne du bois ont été organisés en décembre 2014 en présence de 70 participants; et
- Huit membres des communautés de la Forêt domaniale de Maués ont été formés à la gestion des forêts communautaires en août 2015.

#### **Produit 2: Un Plan de gestion forestière est élaboré et approuvé**

- Trois groupes de travail sur la gestion forestière ont été constitués en décembre 2015 sur la base de leur connaissance de la zone, et des cartes participatives ont été préparées. Ces cartes fournissent des informations sur les limites des zones et sur les essences présentant un potentiel commercial, les pistes faciles d'accès, les cours d'eau et autres aspects biotiques pertinents pour la gestion d'une forêt;
- Trois plans de gestion forestière communautaire ont été élaborés dans les villages: São José do Cicantá, sur le fleuve Cicanta, Nova Maringá et Novo Paraíso, sur le fleuve Parauari. En outre, deux nouveaux plans ont été élaborés dans les communautés de Liberdade et de Santa Maria, situées toutes deux sur la rivière Apocuitaua. Sur ces cinq plans, deux ont été agréés, et le permis d'exploitation est détenu par: 1) Albede Gonçalves; 2) Antônio Augusto; 3) Maria Eliana; 4) Antônio Duck; et 5) Flavia; et
- Deux visites d'échange ont eu lieu entre les groupes de travail sur le bois en mars 2017 dans le but de les former à gérer la production de bois. Les sujets couverts comprennent: i) la définition des cantons d'exploitation, (ii) l'ouverture de pistes et de parcs de stockage, (iii) l'abattage d'arbres, (iv) la gestion du bois, et (v) le transport.

#### **Produit 3: Un groupe de travail chargé de gérer efficacement les entreprises forestières communautaires est constitué**

- Deux formations à la sécurité professionnelle ont été organisées en avril 2017 dans le but de sensibiliser à l'importance d'utiliser les dispositifs de sécurité, aux risques et à la manière de prévenir les accidents en forêt. Les sujets suivants ont été couverts: i) les risques dans le secteur du bois, (ii) les mesures préventives, (iii) les mesures correctives, et (iv) l'entretien du matériel;
- Un séminaire sur la certification forestière a été organisé en avril 2017. Il a offert l'opportunité d'examiner l'importance de la conservation et de la gestion durable des ressources naturelles, d'assurer des conditions de travail équitables et d'encourager les bonnes relations avec les communautés; et
- Trois groupes de travail ont participé à une table ronde d'affaires en mars 2017 dans le district de Boa Vista dos Ramos qui était organisée par l'Institut de développement agricole et forestier d'Amazonas (IDAM). Deux séminaires sur les défis et opportunités commerciales en matière de produits forestiers ont été organisés en mai 2017. Ont été couverts durant ces séminaires les thèmes suivants : marchés brésiliens du bois, certification, chaîne de valeur, valeur ajoutée du produit et crédit.

### **IV. Acquis et répercussions**

Dans le cadre du projet ont été élaborés cinq plans de gestion forestière communautaire dans les communautés de la Forêt de Maués, soit deux de plus que les trois fixés à l'origine, et créés trois groupes de travail. Ceux-ci ont facilité le recueil d'informations, l'inventaire, les formations et la synthèse de rapports. Ils ont par ailleurs joué un rôle crucial s'agissant d'élaborer et de soumettre les plans de gestion forestière aux autorités de l'État de Maués pour examen et approbation.

Le projet a contribué à planifier la gestion communautaire et les bonnes pratiques de gestion forestière ainsi que la mise sur pied d'entreprises forestières communautaires dans la Forêt de Maués. Au cours de l'exécution du projet, plusieurs communautés ont acquis des connaissances et compétences en matière de gestion forestière dans le cadre d'une série de formations et d'ateliers de renforcement des capacités sur la gestion forestière, les organisations communautaires, la collaboration conjointe entre groupes communautaires, la sensibilisation à l'environnement et les entreprises communautaires, qui peuvent être appliquées à la gestion durable de la Forêt de Maués. Le caractère innovant de ce projet a montré que les efforts collectifs de parties prenantes essentielles pouvaient réorienter une forêt communautaire non organisée vers un régime de gestion forestière communautaire durable dans la Forêt de Maués en vue d'en faire une Unité forestière d'aménagement productive.

Le projet a par ailleurs contribué à faire progresser les politiques environnementales qui comportent d'importants aspects liés à l'action sociale. Il a facilité les travaux des Unités de conservation qui ont été créées dans le cadre des politiques publiques des autorités amazoniennes. En outre, le projet a accru sa coopération avec le Groupe de travail sur l'Amazonie (GTA), la Commission pastorale de l'Église catholique (CPT) et l'Union des travailleurs ruraux de Maués (STTR-Maués) en faisant progresser les mouvements sociaux des populations et communautés traditionnelles, notamment en autonomisant les femmes dans la gestion des forêts.

#### **V. Enseignements dégagés et pérennisation**

Les principaux enseignements dégagés de la mise en œuvre du projet sont les suivants:

- Le recrutement d'un professionnel qualifié ayant une expérience de la coordination et de l'exécution de projet a été crucial pour mettre en œuvre le projet avec efficacité et efficience. Le long retard qu'a connu l'achèvement du projet a été en partie dû au changement des deux premiers coordinateurs du projet qui ont préparé des rapports insatisfaisants illustrant le peu de cas fait de l'obligation de rendre des comptes et de la responsabilité;
- Au cours de la préparation des plans de gestion forestière, l'engagement à long terme d'un technicien forestier professionnel sur les sites a été très productif. Plusieurs membres des communautés de la Forêt de Maués ont reconnu l'importance de préserver et de surveiller le maintien des ressources pour les générations futures; et
- Les partenariats stratégiques entre l'IPDA et les communautés de la Forêt de Maués ont joué un rôle essentiel pour mobiliser des capacités et ressources supplémentaires en vue d'accroître l'impact des activités du projet.

Au cours de l'élaboration des plans de gestion forestière de Maués, l'IPDA a mis au point une stratégie de travaux d'autonomisation avec les autorités de l'État de Maués et les nombreux acteurs du projet. Par conséquent, les bénéficiaires du projet, et en particulier les communautés locales dotées d'un plan de gestion communautaire pour Maués joueront un rôle important pour poursuivre les travaux du projet avec l'appui continu des autorités de l'État de Maués à l'avenir.

Le projet a généré des connaissances et des compétences en matière de gestion forestière durable en réunissant de nombreuses données, dont la liste des produits ligneux et non ligneux de la région. L'IPDA étudie la possibilité de préparer une proposition de seconde phase qui porterait sur les défis, y compris celui de mobiliser les jeunes et de renforcer le mécanisme de suivi qui a été mis au point dans le cadre de ce projet.

#### **VI. Remarques de conclusion**

Le projet a contribué à élaborer cinq plans de gestion forestière communautaire et à appliquer les bonnes pratiques de gestion forestière chez 19 communautés locales vivant dans la Forêt domaniale de Maués en Amazonie brésilienne. Le projet a également permis de renforcer les organisations communautaires et d'initier le développement d'entreprises forestières communautaires.

Le Secrétariat de l'OIBT ayant reçu le rapport d'achèvement du projet ainsi que le rapport final d'audit financier, le Comité pourra déclarer achevé le projet. Les rapports techniques relatifs à ce projet, dont un vidéo du projet intitulée «Gestion forestière par des communautés en Amazonie brésilienne» (en portugais) sont disponibles en version électronique, sur demande à adresser au Secrétariat, ou peuvent être téléchargés sur le site web de l'OIBT: [http://www.ito.int/project\\_search/](http://www.ito.int/project_search/).

**(4) PD 528/08 Rev.1 (F) Vers une pérennisation de la production de bois d'acajou indigène au Ghana: Phase II, affiner le parcours sylvicole et les formations pratiques destinées aux forestiers de la filière bois industrielle et aux collectivités paysannes**

Budget et sources de financement:

Budget total:		\$EU	775 114
Budget de l'OIBT:		\$EU	465 264
Gouvernement du Japon :	\$EU	445 264	
Gouvernement des États-Unis:	\$EU	20 000	
Gouvernement du Ghana:		\$EU	147 150
Michigan Technological University:		\$EU	101 500
SAMARTEX:		\$EU	61 200

Agence d'exécution: Institut ghanéen de recherche forestière (FORIG)

Période d'approbation: Printemps 2009

Date de lancement et durée: Avril 2010 / 48 mois

Nouvelle date approuvée d'achèvement du projet: Première prorogation: Avril 2015 (NOLF.14-0126)

### **I. Introduction**

Ce projet a été approuvé dans le cadre du cycle des projets du printemps 2009 par le biais du système électronique d'approbation mis en place, sachant qu'il n'y a plus de session du Conseil organisée au printemps, et il a été intégralement financé à la quarante-cinquième session du Conseil à Yokohama en novembre 2009. L'Accord régissant l'exécution du projet a été signé le 5 avril 2010. Le premier décaissement de fonds OIBT a eu lieu le 8 avril 2010. Une prorogation de ce projet a été accordée par le Secrétariat de l'OIBT, jusqu'en avril 2015, sans rallonge budgétaire de l'OIBT; cette prorogation a été accordée sur demande officielle assortie de toutes les pièces justificatives requises, dont un plan des travaux et un budget détaillés. Cependant, sachant qu'une version acceptable du rapport d'achèvement du projet a été reçue en juillet 2016, la période de déroulement du projet aura duré 75 mois au lieu des 48 initialement prévus par l'Agence d'exécution (FORIG). Suite à la soumission du rapport d'audit financier final du projet en septembre 2018 par l'Agence d'exécution, toutes les pièces sont maintenant réunies pour permettre de lancer les procédures d'achèvement et de clôture du projet.

### **II. Objectif du projet**

Ce projet visait à améliorer la viabilité de l'acajou autochtone au Ghana par le développement de variétés d'acajou de qualité supérieure qui soient écologiquement adaptées et tolérantes aux insectes, et à élargir la collaboration avec les industriels et arboriculteurs villageois. Il visait de manière spécifique à affiner l'itinéraire sylvicole de l'acajou, afin d'améliorer la capacité de produire un acajou autochtone économiquement viable dans les plantations mixtes et de transférer ces techniques à des partenaires clés de la filière bois du Ghana et à des arboriculteurs villageois par le biais d'un guide pratique portant le titre «*Comment cultiver les acajous autochtones en plantation*».

### **III. Réalisations et produits du projet**

Le problème de la pyrale des pousses d'acajou (*Hypsipyla robusta*) a suscité une grande attention de la part des forestiers, écologistes, entomologistes et pépiniéristes, mais les tentatives antérieures de gérer cet important insecte nuisible sont en grande partie restées vaines en forêt tropicale. Les efforts actuellement menés pour lutter contre cette pyrale en Afrique de l'Ouest, et ailleurs, se sont sensiblement amplifiés, moyennant des approches de gestion intégrée (sélection de matériel de plantation résistant aux attaques de nuisibles associées à des mesures de lutte biologique, chimique et sylvicole afin de minimiser les contaminations). L'objectif principal de ce projet était d'améliorer la résistance à la pyrale des pousses d'acajou et de développer des régimes sylvicoles, afin d'optimiser la réussite des plantations d'acajou.

Les principales réalisations du projet, au regard des produits escomptés et activités associées, peuvent être résumées comme suit:

- Un manuel pratique de la création de plantations en région tropicale a été préparé afin de guider les agriculteurs et autres parties prenantes souhaitant établir des plantations d'acajou;
- Des techniques et méthodes de création de plantations mixtes d'acajou indigène ont été développées au terme d'essais appropriés sur site;
- Des peuplements d'acajou indigène en monoculture ou associés à d'autres essences majeures ont été plantés dans les principales zones écologiques du Ghana au titre de parcelles de démonstration;
- Des génotypes tolérants à l'*Hypsipyla* ont été identifiés et des techniques de clonage par reproduction végétative ont été testées;
- Des techniques de gestion sylvicole, telles que taille, ombrage, ont été appliquées sur les pistes de terrain afin d'évaluer les impacts de réduction de la fréquence du nuisible, tandis que des mesures de lutte biologique ont aussi été adaptées dans l'exécution du projet (introduction d'ennemis naturels du nuisible de type pathogènes, parasitoïdes et prédateurs);
- Les propriétés technologiques du bois d'acajou ont été décrites dans un manuel afin de promouvoir l'élaboration d'une politique relative à l'espèce qui sera incluse dans les futurs programmes de reboisement du Ghana et servira aussi à susciter l'intérêt des investisseurs;
- Une conférence internationale sur la production et la gestion durable de l'acajou dans les plantations de l'Afrique tropicale a été organisée au siège du FORIG en présence de participants du Ghana, de Côte d'Ivoire, du Nigéria, du Bénin, du Togo, de Malaisie, et de l'Institut Thünen de génétique forestière (Allemagne) et de l'Université de technologie du Michigan (États-Unis);
- Trente étudiants de licence ont effectué un stage sur le projet et douze mémoires de licence ont été préparés sur la base des données techniques et informations recueillies dans le cadre de la mise en œuvre du projet;
- Cinq étudiants de master, de l'Université des sciences et technologies Kwame Nkrumah à Kumasi (Ghana), ont été acceptés sur le projet pour faciliter leurs études et travaux de recherche;
- Trois doctorants ont exploité certains aspects des résultats du projet dans leur thèse en collaboration avec l'Université de technologie du Michigan (États-Unis); et
- Deux rapports techniques et 11 articles techniques (publiés dans des revues scientifiques réputées) ont été préparés dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, tandis que des affiches ont été présentées lors de réunions internationales (Conférence internationale sur l'acajou à Kumasi, Ghana; Congrès de l'IUFRO à Salt Lake City (États-Unis); Congrès mondial de la foresterie à Durban (Afrique du Sud); Congrès régional IUFRO-FORNESSA à Nairobi, Kenya; 23<sup>e</sup> Forum de l'USDA sur la recherche à Annapolis, Maryland (États-Unis); etc.). Ces rapports et articles techniques sont disponibles sur: [http://www.itto.int/project\\_search/](http://www.itto.int/project_search/).

#### **IV. Acquis et répercussions**

Les espèces d'acajou (Meliaceae: Swietenidae) sont menacées par la surexploitation des réserves forestières naturelles et l'échec de leur culture en plantation dû à une seule espèce nuisible, l'*Hypsipyla robusta*, une pyrale qui dévaste les jeunes peuplements en tuant leur tige principale, ce qui entraîne une ramification et une branchaison excessives, voire, au pire, contribue à tuer l'arbre. Ce projet a fait la démonstration d'une stratégie de gestion intégrée de la création de plantations incorporant une série de mesures de gestion du nuisible, sur la base d'une évaluation expérimentale valide.

Le concept sous-jacent au projet était ainsi d'améliorer la durabilité du bois d'acajou en développant une stratégie intégrée de gestion du nuisible *Hypsipyla robusta*, dans l'optique de la création de plantations de forêts d'acajou au Ghana. À cette fin, des clones sélectionnés à partir d'acajous supérieurs écologiquement adaptés et tolérants à l'insecte ont été identifiés pour sept espèces d'acajou indigènes (*Khaya grandifoliola*, *Khaya ivorensis*, *Khaya anthotheca*, *Entandrophragma utile*, *Entandrophragma cylindricum*, *Entandrophragma angolense* et *Entandrophragma candollei*). Ces acajous supérieurs ont servi à produire en masse des plants qui ont été distribués à tous les partenaires désireux de réhabiliter des surfaces forestières dégradées dans les principales zones écologiques du Ghana.

Le projet a contribué à raviver l'intérêt des agriculteurs villageois et autres arboriculteurs à planter des essences de type acajou. Les activités mises en œuvre dans le cadre de ce projet ont prouvé que les espèces d'acajou pouvaient présenter une croissance acceptable dans les plantations forestières créées à des fins d'essais par le projet. La Commission forestière du Ghana s'est dite intéressée par les résultats de ce projet sur le plan de l'utilisation d'espèces d'acajou dans les activités de réhabilitation des forêts au Ghana.

Les principaux bénéficiaires des résultats du projet sont: les industries du bois, les communautés organisées autour de l'Église Osiem Saviour; la Commission forestière du Ghana, les investisseurs privés dans les plantations, etc. Afin de susciter l'intérêt des partenaires de la filière et des investisseurs privés, des études sur la qualité du bois d'acajou issu des plantations comparée à celle de l'acajou naturel ont été explorées. En effet, les plantations d'acajou ont souvent été attaquées dès les premiers stades de leur croissance avec un risque potentiel de déformation des arbres. Déterminer la qualité du bois et les propriétés du bois d'œuvre était une nécessité absolue dans la mesure où cela a permis d'établir les faits sur la valeur des acajous de plantation arrivés à maturité comparés à des arbres du même âge en forêt naturelle. En outre, les caractéristiques au sciage des grumes d'acajou contaminées par *Hypsipyla robusta* qui proviennent de plantations ont été comparées à celles provenant de forêt naturelle. Des études sur les propriétés anatomiques et mécaniques ont également été menées sur des acajous de taille similaire issus de plantations et de forêts naturelles.

La mise en œuvre de ce projet sur l'acajou a été efficace et riche d'enseignements, car elle a fourni des informations précieuses pour la gestion durable de l'acajou dans les plantations. Le projet a permis de mettre en place une participation active des communautés qui a ravivé l'intérêt d'autres agriculteurs villageois et arboriculteurs à s'engager dans de futurs programmes de développement de plantations forestières utilisant des espèces indigènes sélectionnées comme l'acajou. Les agriculteurs villageois sont désireux de participer à tout programme de plantation qui améliorerait leurs activités agricoles et moyens d'existence à court terme. L'interface cultures-arbres a généré une multitude d'avantages tangibles et intangibles qui ont amélioré la productivité générale des récoltes et des arbres. Lorsque les arbres sont associés à des cultures dans le cadre du régime agroforestier, la ferme produit des revenus de subsistance pour les communautés locales comme bénéfice à court terme. Les campagnes de sensibilisation déployées au cours de la mise en œuvre du projet ont contribué à mobiliser les communautés agricoles en faveur de la création de plantations forestières mixtes sur la base de techniques économiquement viables. Le projet a également contribué aux politiques et programmes sectoriels sur les plantations forestières en encourageant le développement de programmes de plantations, afin d'améliorer l'offre durable en produits bois d'acajou pour pouvoir répondre aux besoins actuels et à la demande future au Ghana.

#### **V. Enseignements dégagés et pérennisation**

Les principaux enseignements dégagés, sur le plan de la mise en œuvre harmonieuse du projet, sont d'assurer la participation précoce des agriculteurs villageois et partenaires/investisseurs de la filière pour assurer la mise en œuvre de certaines activités du projet, sur la base d'un protocole d'accord signé avec les parties prenantes concernées au début de sa mise en œuvre. Celles-ci avaient en effet déjà collaboré à la mise en œuvre de la première phase de ce projet [PD 105/01 Rev.3 (F)]. La nécessité d'adopter une démarche intégrée pour gérer *Hypsipyla robusta* a été déterminée à plusieurs reprises par les parties prenantes comme étant la solution la plus prometteuse susceptible de contribuer à surmonter le problème que pose ce nuisible, sachant que les dommages causés par la pyrale ont été le facteur prépondérant qui a entravé la réussite des plantations d'acajou créées. La réalisation de l'objectif spécifique, tel qu'énoncé dans le document de projet, pourrait être attribuée à l'engagement entier et à la diligence de tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre d'une approche intégrée de gestion du nuisible.

Au cours de la mise en œuvre du projet, les agriculteurs ont été initiés à des activités vivrières durables et à la gestion de pépinière, qu'ils pourront appliquer pour produire des plants de cultures de rapport comme le cacao, le café et la noix de cajou et en dégager des revenus. L'équipement et le matériel de base nécessaire à une pépinière ont été fournis pour lancer les travaux en pépinière. Avec l'aide des divisions du Service forestier de la Commission forestière du Ghana et de l'équipe du projet, des conceptions de plantation qui incorporent la plupart des cultures vivrières des agriculteurs ont été adaptées à l'agriculture. Cela a évité des demandes inutiles de fonds de la part des agriculteurs, ce qui a facilité le déroulement du projet.

L'Agence d'exécution a signé un protocole d'accord avec les partenaires de la filière (SAMARTEX, l'ABTS et l'APSD) afin d'assurer l'exécution harmonieuse des activités du projet et sa continuité à son achèvement. L'équipe du projet conduira par conséquent une évaluation et un entretien annuels des peuplements avec l'appui de la filière jusqu'à ce que les arbres atteignent leur diamètre commercial exploitable. Les agriculteurs villageois impliqués dans la mise en œuvre du projet ont la responsabilité de protéger les arbres sur leurs terres et un suivi régulier sera effectué par l'équipe de terrain qui a été formée par le projet. Les peuplements établis sur des parcelles de recherche au sein des principales zones écologiques feront l'objet d'un suivi et d'un entretien fréquent de la part de l'équipe du projet au siège du FORIG.

La durabilité du projet après son achèvement dépendra aussi de la Commission forestière du Ghana (FCG) qui a ajouté les espèces d'acajou à son programme national de plantations, sachant que la FCG est l'acteur majeur des programmes de plantations forestières actuels et futurs. Des plants d'acajou de qualité supérieure, sélectionnés durant la mise en œuvre du projet, devraient être fournis gratuitement aux agriculteurs villageois afin de maintenir l'intérêt des agriculteurs ruraux à créer des plantations forestières mixtes.

## **VI. Remarques de conclusion**

Le Secrétariat de l'OIBT ayant reçu le rapport d'achèvement du projet ainsi que le rapport final d'audit financier, le Comité pourra déclarer achevé le projet PD 528/08 Rev.1 (F). Les rapports relatifs à ce projet sont disponibles en version électronique, sur demande à adresser au Secrétariat.

### **(5) PD 530/08 Rev.3 (F) Phase II du Projet de l'OIBT [PD 30/97 Rev.6 (F)]: Gestion de forêts aménagées anciennement dégradées dont la réhabilitation a été obtenue par des collectivités locales au Ghana**

Budget et sources de financement:

Budget total:		\$EU	642 534
Budget de l'OIBT:		\$EU	569 665
Gouvernement du Japon :	\$EU	569 665	
Gouvernement du Ghana (en nature):		\$EU	72 869

Agence d'exécution: Institut ghanéen de recherche forestière (FORIG)

Période d'approbation: Automne 2010

Date de lancement et durée: Mars 2012 / 36 mois

Nouvelle date approuvée d'achèvement du projet: Première prorogation du projet: jusqu'en mars 2016 (NOLF.15-0137)  
Deuxième prorogation du projet: jusqu'en décembre 2016 (NOLF.16-0070)

## **I. Introduction**

Ce projet a été approuvé dans le cadre du cycle des projets de l'automne 2010, par le système d'approbation électronique, et son financement intégral a été acquis lors de la quarante-septième session du Conseil qui s'est tenue en décembre 2010, grâce à la généreuse contribution du Gouvernement du Japon. L'Accord d'exécution de ce projet a été signé par les parties en mars 2012 et l'exécution du projet a débuté en mars 2012 avec le décaissement de la première tranche de financement. Une prorogation de ce projet a été accordée par le Secrétariat de l'OIBT jusqu'en mars 2016 sans rallonge budgétaire de l'OIBT, sur la base d'une demande officielle assortie de toutes les pièces justificatives requises, dont un plan annuel des opérations et son budget. Cependant, une version acceptable du rapport d'achèvement ayant été reçue en septembre 2017, la période de mise en œuvre du projet aura duré 66 mois au lieu des 30 initialement prévus par l'Agence d'exécution (FORIG). Suite à la soumission du rapport d'audit financier final du projet en septembre 2018 par l'Agence d'exécution, toutes les pièces sont maintenant réunies pour permettre de lancer les procédures d'achèvement et de clôture du projet.

L'évaluation a posteriori du projet achevé PD 30/97 Rev.6 (F) «*Réhabilitation des forêts dégradées grâce à la collaboration avec les communautés locales (Ghana)*», commandée par l'OIBT en novembre 2007, avait préconisé la mise en œuvre d'une deuxième phase destinée à la consolidation des réalisations du projet portant sur l'exploitation d'essences indigènes dans la réhabilitation et la restauration des forêts tropicales dégradées et secondaires.

Pour information, le décaissement de la dernière tranche de financement par l'OIBT n'a pas été effectué en raison de la suspension, intervenue en juin 2016, de tous les financements des projets OIBT. Répondant à la suggestion émise par le Secrétariat de l'OIBT selon laquelle tous les efforts devraient être

faits pour atteindre les objectifs de ce projet en utilisant les fonds déjà décaissés, l'Agence d'exécution a décidé, en juin 2016, de réduire le budget de 57 070 \$EU et d'achever les travaux de ce projet sans recevoir la dernière tranche de financement de l'OIBT (se référer au courrier de l'OIBT L.16-0065). La demande de modification budgétaire a été par la suite approuvée par le Secrétariat de l'OIBT afin d'officialiser la réduction budgétaire.

## **II. Objectif du projet**

L'objectif de ce projet était de contribuer aux moyens d'existence en milieu rural par l'augmentation des avantages tirés des forêts créées par les communautés locales grâce à la réhabilitation des forêts dégradées et la valorisation des paysages. De manière spécifique, il visait à développer des modèles adaptés et à définir les stratégies idoines devant être mises en œuvre dans la gestion des forêts créées par les communautés locales par la réhabilitation des terres forestières dégradées, ce en utilisant le régime agroforestier Taungya modifié (MTS). Le but était d'améliorer la conservation de la biodiversité, tout en assurant la fourniture de biens et services, afin de permettre une amélioration des moyens d'existence des populations riveraines.

## **III. Réalisations et produits du projet**

La stratégie du projet reposait sur une démarche Connaissances-Autonomisation-Gouvernance qui s'est traduite par les principales réalisations suivantes:

- i) Des options de gestion, techniques, stratégies et enseignements en matière de gouvernance pour amener des communautés locales à restaurer des Réserves forestières dégradées ont été élaborés. Cela a été rendu possible par le renforcement des capacités des communautés comme suit: collecte des graines; établissement de pépinières; plantation d'arbres; facilitation des inventaires et enregistrement des arbres plantés et des agriculteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet sur les sites suivants:
  - Ntabene, Twumkrom et Abonsrakrom dans la Réserve forestière de Pamu Berekum (District de Dormaa);
  - Nsugunsua dans la Réserve forestière d'Afrensu-Brohoma (District d'Offinso); et
  - Olantan et Ahenkwa dans la Réserve forestière de Southern Scarp (District de Begoro).
- ii) Plus de 180 agriculteurs impliqués dans la plantation d'arbres dans les Réserves forestières dégradées ont enregistré leurs parcelles de plantations forestières auprès de la Commission forestière du Ghana. Plus de 224 ha de plantations forestières pilotes ont été aménagés sur des sites situés dans des Réserves forestières dégradées couvertes par ce projet. Plus de 47 essences à bois d'œuvre différentes et une (1) essence exotique ont été utilisées pour la plantation. Cinq espèces de produits forestiers non ligneux (PFNL) ont été intégrées à certaines parties de la forêt plantée afin d'assurer quelques moyens d'existence à court terme aux communautés locales participant à la mise en œuvre du projet.
- iii) Les accords de partage des retombées, au bénéfice des membres des communautés locales impliquées dans la mise en œuvre du projet, ont été préparés et remis aux autorités compétentes, dont l'Autorité traditionnelle et la Commission forestière du Ghana (Division des services forestiers, Office de développement des plantations d'Accra et Office des plantations de Kumasi), pour être avalisés.
- iv) La valeur économique des services écosystémiques que procurent les plantations créées et leur périphérie dans les zones du projet a été estimée. Ce calcul a été réalisé dans le cadre d'une étude fouillée qui a été éditée sous la forme d'un rapport technique détaillé.
- v) Les principales constatations auxquelles a donné lieu la mise en œuvre du projet ont été présentées lors de deux réunions internationales tenues en 2015 (sixième Conférence internationale sur les feux de forêt organisée en République de Corée et Colloque scientifique de la FAO sur le climat qui se sont déroulés à Rome en Italie). Par ailleurs, ces constatations ont été décrites et expliquées dans les rapports techniques suivants:
  - Variations du couvert terrestre dans les plantations créées avec les communautés locales au sein des réserves forestières dégradées de trois districts au Ghana
  - Connaissances locales sur les valeurs des arbres et stratégies de gestion des petites plantations forestières dans trois réserves au Ghana

- Chiffrage économique des services écosystémiques dans les plantations communautaires aménagées dans les Réserves forestières dégradées de la zone forestière tropicale d'altitude au Ghana
- Analyse des valeurs financières du bois sur pied dans les plantations forestières de deux réserves forestières au Ghana

#### **IV. Acquis et répercussions**

Maintenir la diversité des essences et la valeur des forêts naturelles est un enjeu grandissant non seulement pour le Ghana, mais aussi pour l'ensemble de la région de l'ouest de l'Afrique. Les agriculteurs ont contribué des suggestions valides sur les stratégies destinées à gérer les plantations forestières dans une sélection de réserves forestières. Les principaux acquis et impacts de ce projet sont récapitulés dans le tableau suivant:

Période	Actions/Activités/Interventions clés	Retombées/Acquis/Impacts/Résultats
Court-terme (moins de 12 mois)	<p>Création d'une pépinière destinée à produire des semis pour les activités de reboisement avec les communautés locales.</p> <p>Préparation du sol au régime agroforestier Taungya modifié (MTS) qui associe arbres et cultures vivrières (maïs, manioc, banane plantain, poivron, tomate, etc.).</p>	<p>Renforcement des capacités des communautés locales en matière de création et de gestion d'une pépinière pour la production de plants forestiers.</p> <p>Accès temporaire à des terres situées dans les Réserves forestières facilité pour les membres de communautés locales impliqués dans la mise en œuvre du projet. Cultures vivrières récoltées par les communautés locales pour consommation familiale et contribuer à leurs moyens d'existence et leur sécurité alimentaire.</p>
Moyen terme (1 à 5 ans)	<p>Préparation du sol au régime agroforestier Taungya modifié (MTS) qui associe arbres et cultures vivrières (maïs, manioc, banane plantain, poivron, tomate, etc.).</p> <p>Entretien des parcelles agroforestières associant cultures vivrières et arbres, y compris prévention et gestion des feux de brousse avec les acteurs clés, dont les communautés locales.</p> <p>Enregistrement par la Commission forestière du Ghana des parcelles forestières et des membres des communautés locales impliqués dans l'aménagement de parcelles forestières visant à réhabiliter des Réserves forestières sélectionnées au Ghana.</p>	<p>Accès temporaire à des terres situées dans les Réserves forestières facilité pour les membres de communautés locales impliqués dans la mise en œuvre du projet. Cultures vivrières récoltées par les communautés locales pour consommation familiale et contribuer à leurs moyens d'existence et à leur sécurité alimentaire.</p> <p>Moins de feux de brousse dans les parties des Réserves forestières où les communautés locales ont établi des parcelles forestières.</p> <p>Accord de partage des retombées avalisé/signé par la Commission forestière du Ghana au bénéfice des membres des communautés impliqués dans la création de parcelles forestières contribuant à réhabiliter les Réserves forestières. Retombées de long terme garanties par cet accord.</p>
Long terme (5 ans et +)	<p>Préparation du sol au régime agroforestier Taungya modifié (MTS) qui associe arbres et cultures vivrières (maïs, manioc, banane plantain, poivron, tomate, etc.).</p> <p>Entretien des parcelles agroforestières associant cultures vivrières et arbres, y compris prévention et gestion des feux de brousse avec les acteurs clés, dont les communautés locales, outre les traitements sylvicoles des parcelles forestières créées en vue de réhabiliter certaines Réserves forestières au Ghana.</p> <p>Poursuite de l'enregistrement, par la Commission forestière du Ghana, des parcelles forestières et des membres de communautés locales impliqués dans la création de ces parcelles forestières visant à réhabiliter certaines Réserves forestières au Ghana</p>	<p>Accès temporaire à des terres situées dans les Réserves forestières facilité pour les membres de communautés locales impliqués dans la mise en œuvre du projet.</p> <p>Cultures vivrières récoltées par les communautés locales pour consommation familiale et contribuer à leurs moyens d'existence et à leur sécurité alimentaire. Moins de feux de brousse dans les parties des Réserves forestières où les communautés locales ont établi des parcelles forestières. Augmentation progressive de la superficie réhabilitée dans les Réserves forestières avec la participation des communautés locales.</p> <p>Accord de partage des retombées avalisé/signé par la Commission forestière du Ghana au bénéfice des membres des communautés impliqués dans la création de parcelles forestières contribuant à réhabiliter les Réserves forestières. Retombées de long terme garanties par cet accord.</p>

Selon l'étude menée par l'équipe de mise en œuvre du Projet, les communautés locales sont restées motivées pour participer à la mise en œuvre du projet visant à réhabiliter certaines Réserves forestières au Ghana grâce aux incitations suivantes:

- L'accès temporaire à des terres situées dans les Réserves forestières pour y mener des activités de réhabilitation dans un pays (le Ghana) où il n'est pas aisé pour des paysans pauvres d'accéder à la terre;
- La production de cultures vivrières pour consommation familiale et contribuer aux moyens d'existence des communautés locales;
- L'accord de partage des retombées avalisé par la Commission forestière du Ghana en vue d'assurer et d'officialiser les partages actuels et futurs des droits de propriété sur les arbres au bénéfice des membres des communautés locales impliquées dans la réhabilitation de Réserves forestières sélectionnées au Ghana.

Les incitations susmentionnées sont la raison pour laquelle un nombre croissant de membres des communautés locales ont exprimé leur souhait de prendre part aux activités de réhabilitation mises en œuvre dans les Réserves forestières ghanéennes sous la supervision de la Commission forestière du Ghana et de l'Institut ghanéen de recherche forestière (FORIG).

L'enregistrement des plantations forestières établies par les communautés locales en vue du partage des retombées a été effectué. Au cours de ce processus, les activités suivantes ont été exécutées: i) mobilisation et sensibilisation des agriculteurs ciblés dans les communautés cibles; ii) données d'enregistrement (bio-données, photos, dimensions des parcelles et espèces plantées, année de plantation) des agriculteurs ciblés dans les six (communautés) au sein des trois Réserves forestières couvertes par la mise en œuvre du projet; iii) production de cartes des douze parcelles plantées aménagées par les agriculteurs dans le cadre de la Phase II du projet FORIG-OIBT en versions électronique et imprimée; et iv) préparation d'un rapport/document composite sur les trois produits, lequel a été remis à l'Office national des plantations d'Accra avec des exemplaires communiqués au bureau du projet FORIG-OIBT. Plus de 180 agriculteurs travaillant à l'aménagement de plantations forestières, à titre pilote, ont bénéficié d'une assistance pour enregistrer leurs parcelles de plantation forestière auprès de la Commission forestière du Ghana.

#### **V. Enseignements dégagés et pérennisation**

Du fait de leur proximité, les communautés dépendent des Réserves forestières riveraines pour leurs moyens d'existence. Le partenariat, entre des communautés locales et la Commission forestière du Ghana, s'est révélé être un dispositif adapté pour assurer la restauration progressive et la gestion durable de ces Réserves forestières dégradées, dans la mesure où elles ont été considérées comme faisant partie du problème identifié par le projet.

Le principal enseignement dégagé, eu égard à la mise en œuvre harmonieuse du projet, tient au fait d'avoir su assurer une collaboration étroite avec les acteurs pertinents, ce qui a permis de réaliser la plupart des activités contribuant à leur tour aux réalisations suivantes: délimitation des parcelles des agriculteurs dans les Réserves forestières dégradées, production et distribution de plants d'arbres pour plantation, enregistrement des arbres plantés par les agriculteurs, et options de gestion et renforcement des capacités des communautés locales dans la zone du projet. Le processus de concertation précoce qui a permis de mieux cerner les objectifs du projet a contribué à mettre en œuvre le projet sans heurt.

Pour consolider les principaux acquis du projet, la plupart des acteurs concernés impliqués dans la mise en œuvre du projet se sont engagés comme suit:

- i) Les aménagistes forestiers de district, et leurs agents techniques, de la Commission forestière du Ghana, continueront de travailler avec les communautés locales sur les sites pilotes du projet en vue d'y mettre en œuvre les stratégies et options de gestion déterminées pour gérer en mode durable les plantations forestières créées, y compris l'enregistrement des membres des communautés locales et leurs arbres plantés pour la réhabilitation progressive des Réserves forestières dégradées au Ghana. La garantie de l'accord de partage des retombées a incité un nombre croissant d'agriculteurs à prendre part à la réhabilitation de terres forestières dégradées, un facteur de motivation qui pourrait s'avérer primordial pour que les communautés locales maintiennent les principaux acquis du projet.
- ii) L'Assemblée/Autorité de district en charge de la zone de projet offrira également aux communautés locales un appui financier et logistique aux activités liées à la lutte contre les feux de brousse, la lutte

contre les coupes de bois illicites et la lutte contre le pâturage du bétail et la destruction des plantations forestières créées.

- iii) La Commission forestière du Ghana et ses agents techniques vont également poursuivre leur assistance aux agriculteurs du projet et autres communautés sur le plan de la plantation et de l'entretien des arbres dans les Réserves forestières dégradées. Cet appui sera lié à l'attribution à des agriculteurs sélectionnés de parcelles dans les Réserves forestières dégradées, afin d'assurer leur participation à la création de plantations forestières tout en contribuant à réhabiliter les réserves forestières.
- iv) L'agence d'exécution (FORIG) continuera d'exploiter les sites du projet qui feront l'objet d'études à long terme portant sur le calcul du carbone forestier; l'évaluation et le suivi de l'évolution des affectations des sols; et la modélisation des ressources forestières.

## VI. Remarques de conclusion

Le Secrétariat de l'OIBT ayant reçu le rapport d'achèvement du projet ainsi que le rapport final d'audit financier, le Comité pourra déclarer achevé le projet PD 530/08 Rev.3 (F). Les rapports relatifs à ce projet sont disponibles en version électronique, sur demande à adresser au Secrétariat.

### (6) **PD 617/11 Rev.4 (F) Promotion de la conservation de la biodiversité dans le Parc national Betung Kerihun (BKNP) en tant qu'écosystème transfrontalier entre l'Indonésie et l'État malaisien du Sarawak (Phase III) (Indonésie)**

Budget et sources de financement:

Budget total:				\$EU	1 214 479
Budget de l'OIBT:				\$EU	941 559
Gouvernement du Japon:	\$EU	84 661			
Gouvernement du Japon (MoFA)	\$EU	350 000			
Gouvernement de la Suisse	\$EU	503 486			
Gouvernement des États-Unis	\$EU	3 412			
Gouvernement de l'Indonésie				\$EU	272 920

Agence d'exécution: Parc national de Betung Kerihun (BKNP), Direction générale de la protection des forêts et de la conservation de la nature (PHKA), Ministère des forêts (MoF)

Session d'approbation: 47<sup>e</sup> session du CIBT, novembre 2011, La Antigua (Guatemala)

Date de lancement et durée: Novembre 2013 / 48 mois

Nouvelle date approuvée d'achèvement du projet: Prorogation jusqu'au 30 juin 2018 (NOLF.18-0036).

## I. Introduction

Ce projet a été approuvé dans le cadre du cycle des projets de l'automne 2011 et il a été partiellement financé à la 47<sup>e</sup> session du CIBT en novembre 2011, avant d'être financé en intégralité à la 48<sup>e</sup> session du CIBT en novembre 2012 dans le cadre de l'Initiative OIBT-CDB de collaboration en faveur de la conservation de la biodiversité des forêts tropicales. L'accord d'exécution de ce projet a été signé en septembre 2013. À l'issue du parachèvement des plans annuels des opérations et de celui du rapport de lancement, le projet a débuté en octobre 2013. En juillet 2016, l'exécution des activités du projet a été suspendue pendant environ six mois en raison des difficultés financières internes à l'OIBT. La première coordinatrice du projet a assuré ses services jusqu'à la fin de 2016. Le second coordinateur du projet engagé à partir de janvier 2017 a revitalisé la mise en œuvre des activités du projet sur la base d'un budget minoré. Les activités du projet ont toutes été achevées en juin 2018.

## II. Objectif du projet

L'objectif général du projet était de contribuer à la conservation des écosystèmes naturels des aires protégées indonésiennes en mettant en œuvre des activités de conservation de la biodiversité et de développement socioéconomique. Son objectif spécifique consistait à renforcer la conservation et la gestion durable du Parc national de Betung Kerihun (BKNP) au titre d'écosystème transfrontière entre le Kalimantan occidental, l'Indonésie et le Sarawak (Malaisie). La coopération du projet en matière de conservation transfrontière a été axée sur le Sanctuaire de faune de Lanjak Entimau (LEWS) et le Parc national de Batang Ai (BANP) au Sarawak, qui jouxtent tous deux le BKNP dans le Kalimantan occidental en Indonésie.

Créé en 1992, le Parc national de Betung Kerihun (BKNP) couvre une surface d'environ 800 000 ha et est l'une des aires protégées majeures en Indonésie, de par son étendue mais aussi en raison de la richesse de sa biodiversité. Le Parc abrite: plus de 48 espèces de mammifères, dont l'orang-outan (*Pongo pygmaeus*), une espèce menacée, plus de 1 200 espèces de plantes (dont 75 sont des espèces endémiques), et 112 espèces de poissons, dont 14 sont endémiques à Bornéo.

## III. Réalisations et produits du projet

La stratégie adoptée pour la mise en œuvre s'est inspirée des enseignements dégagés de projets transfrontières de l'OIBT qui ont été menés en Indonésie et en Malaisie (Sarawak) avec, comme aspects centraux, des efforts de collaboration, des échanges d'expériences et d'informations ainsi que des éclairages et le renforcement des capacités. Les principales réalisations du projet sur le plan de ses quatre produits sont les suivantes:

### **Produit 1: La coopération entre l'Indonésie et la Malaisie sur la conservation des écosystèmes transfrontières du BKNP en Indonésie et des BANP et LEWS au Sarawak est maintenue**

- La lettre d'intention (LoI) relative à la coopération dans la gestion de l'aire de conservation transfrontière (TBCA) entre les Parcs nationaux de Betung Kerihun et Danau Sentarum Na (BKDSNP) et le Département forestier du Sarawak (FDS), au nom du BANP et du LEWS, a été dûment signée par les responsables autorisés respectifs;
- Huit activités conjointes ont été identifiées par le BKDSNP et FDS en collaboration: trois ont trait à l'étude et à l'échange d'expériences et d'informations, et les cinq autres concernent le renforcement des capacités;
- Les activités conjointes concernant la TBCA qui ont été exécutées sont les suivantes:
  - Une étude sur l'orang-outan mise en œuvre en collaboration par les experts du BKDSNP et du FDS.
  - Une FGD sur le développement de l'écotourisme organisée par le BKDSNP en concertation étroite avec le FDS.
  - Quatre membres du personnel du FDS ont inspecté les programmes de moyens d'existence à Kapuas Hulu et cinq membres du personnel du BKDSNP ont acquis des compétences pratiques sur la gestion des aires protégées au Sarawak dans le cadre d'une visite de terrain et de discussions.
  - Quatre chefs de communauté, deux membres du personnel du BKDSNP et la communauté du village de Bungan Jaya ont été formés par des experts du Sarawak à la pisciculture suivant le régime Tagang.
  - 75 membres de la communauté d'Ulu Mujok au Sarawak et de Tanjung Lokang à Kapuas Hulu ont été formés par un expert indonésien au développement du bois d'Agar en tant que produit marchand.
- L'atelier Asie-Pacifique sur la TBCA a été organisé en mars 2018 à Pontianak (en Indonésie) par l'Agence du BKDSNP en collaboration avec le FDS et d'autres partenaires. Y ont assisté 65 participants représentant divers groupes de parties prenantes, dont des représentants de la Malaisie, du Cambodge, de la République démocratique populaire lao, de l'Inde, du Myanmar et de la Thaïlande. Les minutes de l'atelier Asie-Pacifique que la TBCA ont été préparées.

### **Produit 2: Le plan de gestion relatif à la conservation de la biodiversité dans le BKNP est amélioré et préparé**

- Les données et informations sur la biodiversité couvrant environ 25 pour cent de la zone du BKNP ont été actualisées. Les résultats de l'inventaire sont les suivants: Flore (227 espèces de plantes appartenant à 46 familles, les espèces de diptérocarpes étant prédominantes); Mammifères et primates (17 espèces appartenant à 13 familles); Oiseaux (301 espèces appartenant à 36 familles,

dont 24 espèces endémiques); Herpétofaune (33 espèces appartenant à 10 familles, 1 espèce vulnérable (*Notochelys platynota*, 4 nouvelles espèces identifiées); Poissons (22 espèces appartenant à 5 familles); et Insectes (82 espèces appartenant à 5 familles);

- Le plan de gestion n'a toutefois pas été révisé sur la base de ces données de biodiversité révisées. Le plan de gestion mis en œuvre repose encore sur les anciennes données. Le plan de gestion existant sera révisé sur la base des données de biodiversité actualisées au cours du processus de sa révision; et
- Des Programmes d'action communautaire sur le développement de moyens d'existence locaux destinés à soutenir la conservation de la biodiversité ont été développés par 16 partenaires du BKDSNP et sont prêts à être exécutés sous réserve de mise à disposition d'un financement.

### **Produit 3: Les moyens d'existence durables des communautés locales riveraines du BKNP ont été améliorés**

- Des produits forestiers non ligneux (PFNL) ont été identifiés. Il s'agit de: bambou, tengkawang, bois d'Agar, bemban, poivre, légumes, poisson, etc. Les principales contraintes recensées sont: manque de compétences, de sources d'énergie et de capitaux, manque d'informations sur le marché, et infrastructures insuffisantes. Le régime Tagang a été mis en place sur 2 sites et une formation à la culture et à la transformation des pousses de bambou a été dispensée;
- L'équipement et les installations de production de biogaz installées dans le village de Sadap en juin 2015 ont été revitalisés en 2017 après avoir résolu les problèmes d'exploitation et institutionnels au cours d'une année. Ils fonctionnent actuellement de manière satisfaisante et la fourniture de biogaz est stable. Le programme du biogaz a été officiellement lancé le 20 juillet 2017 et consacré par un rituel coutumier Dayak. Le matériel et les installations de cuisine ainsi que le château d'eau ont été installés et sont en exploitation au village de Sadap;
- Un Plan d'action à moyen terme pour le développement d'un écotourisme communautaire dans le village de Kedungkang est prêt pour exécution. Des réunions de coordination entre les autorités locales, la collectivité et le secteur privé ont eu lieu à trois reprises sur le développement de l'écotourisme dans le village; et
- Cinq campagnes, deux expositions et trois réunions de sensibilisation à la conservation ont été menées chez les populations locales des régions frontalières.

### **Produit 4: Des dispositifs communautaires de suivi du carbone et de la conservation sont mis au point**

- Dix opérations de patrouille de la forêt ont été organisées et leur coût a été partagé entre le projet et le parc;
- Des formations au suivi de la forêt ont été dispensées sur deux sites avec la participation de 15 gardes forestiers et de 59 habitants; et
- Une unité communautaire de patrouille a été officiellement mise en place dans la partie est du BKNP avec des résultats importants suite à l'organisation de deux formations des patrouilles communautaires dans les parties ouest (40 personnes formées) et est (34 personnes formées) du BKNP. Le projet a aidé à fournir l'équipement (par ex., bateau rapide, gilets de sauvetage, etc.) afin d'assurer la mobilisation de la brigade de patrouille forestière.

## **IV. Acquis et répercussions**

Ce projet a permis de valoriser la coopération entre les parcs nationaux de Betung Kerihun et de Danau Sentarum BKDSNP) et le département forestier du Sarawak (FDS) pour les besoins de la gestion de l'aire de conservation transfrontière (TBCA), laquelle sera poursuivie dans l'intérêt de la conservation ultérieure de la TBCA. En outre, les acquis essentiels obtenus durant l'exécution du projet comprennent: de meilleurs moyens d'existence pour les communautés riveraines du BKNP et la mise en place d'un système de suivi communautaire de la forêt. Au nombre des acquis les plus tangibles figurent les suivants:

- Les minutes du FGD sur la promotion de l'écotourisme dans le Kalimantan occidental et le Sarawak et de l'atelier régional sur la gestion de la TBCA sont à la disposition des parties et particuliers concernés;
- Des projets de rapports techniques sur les recherches conduites sur l'orang-outan dans le BKNP et le BANP sont disponibles pour référence;

- Les arbres inoculés avec le champignon Agar qui se développent à Ulu Mujok, au Sarawak, et à Tanjung Lokang (Kalimantan occidental) peuvent servir de matériel didactique sur les effets de l'inoculation sur la production de résine d'Agar;
- Les rapports techniques sur l'étude sur la biodiversité et l'évaluation de la situation de la conservation des espèces de faune et de flore sont à la disposition des particuliers et institutions concernés;
- Le rapport technique sur les PFNL susceptibles d'être développés par les communautés riveraines est disponible pour utilisation et actions consécutives;
- Le plan d'action à moyen terme pour le développement d'une activité d'écotourisme dans les communautés est prêt à être exécuté sous réserve de mise à disposition d'un financement;
- Des manuels techniques de transformation des PFNL en produits alimentaires sont à la disposition des communautés locales intéressées;
- L'équipement nécessaire aux opérations de suivi de la forêt tels que bateau rapide, gilets de sauvetage, etc. sont disponibles pour améliorer le suivi de la forêt; et
- Les lignes directrices relatives à l'exécution des opérations de suivi sont à la disposition des parties ou institutions concernées.

En mettant en œuvre diverses activités, le projet a contribué au développement sectoriel sous une forme ou une autre ainsi que décrit ci-après:

- Le FGD sur la promotion de l'écotourisme dans le Kalimantan occidental et le Sarawak ont clairement montré la nécessité de valoriser la coopération régionale en matière d'écotourisme transfrontière, lequel implique inévitablement différents secteurs;
- La formation à la gestion de chambres d'hôte et de gîtes a éveillé l'intérêt du secteur touristique pour le renforcement des capacités dans l'objectif du développement de l'écotourisme;
- L'appui du projet à la création de la réserve de biosphère de Kapuas Hulu a suscité l'attention des autorités du district de Kapuas Hulu concernant la conservation des ressources naturelles;
- Le dispositif communautaire de suivi de la forêt a été mis au point dans le BKNP. Les membres de la communauté ont participé aux sessions de formation avec enthousiasme et ont acquis les connaissances et compétences leur permettant de participer aux opérations de suivi de la forêt; et
- L'atelier régional Asie-Pacifique sur la gestion de la TBCA a confirmé que l'Initiative en faveur de la TBCA était en ligne avec le troisième principe du Programme de développement *Nawa Cita*.

## **V. Enseignements dégagés et pérennisation**

Plusieurs enseignements ont été dégagés de la mise en œuvre du projet. Les principaux sont les suivants:

- Le problème de fond traité par le projet était amplement justifié dans la mesure où il était basé sur les résultats du projet précédent et avait été confirmé par les parties prenantes primaires. Cela a facilité le développement d'une conception solide et pertinente du projet;
- Le fait que les tâches et responsabilités du chef et du personnel de l'équipe de gestion du projet (PMT) aient été clairement définies a permis d'éviter toute confusion dans les relations institutionnelles entre le PMT et l'Agence d'exécution;
- L'engagement de professionnels expérimentés pour concevoir l'étude de terrain sur la biodiversité a été crucial pour assurer la viabilité de la méthodologie appliquée, la fiabilité des données et la rentabilité des activités de l'étude;
- Le fait de nouer des partenariats entre les communautés locales et les ONG locales a porté ses fruits en faisant avancer le développement des moyens d'existence locaux. Les compétences techniques insuffisantes des chefs de communautés en matière de planification de la gestion des moyens d'existence ont été améliorées de manière peu coûteuse par les ONG compétentes;
- Les autorités du district de Kapuas Hulu étaient le «propriétaire» du site du projet; la communication et la coordination constantes avec les autorités concernées du district ont évité tout problème d'ordre opérationnel;
- Les indicateurs du projet formulés de manière trop vague durant la phase de développement du projet doivent être actualisés au cours de la phase opérationnelle afin d'assurer qu'ils puissent être mesurés et utilisés lors de l'évaluation finale des réalisations du projet; et

- La direction et le personnel du BKNP à divers échelons, du siège au terrain, ont apporté leur appui sincère aux opérations du projet sous une forme ou une autre dès le commencement du projet, ce qui a considérablement contribué au succès de ses opérations.

La durabilité du projet après son achèvement devrait être assurée sur la base des conditions existantes mises en place dans le cadre du projet:

- Les populations locales sont désireuses de poursuivre les activités liées aux moyens d'existence qui ont été initiées dans le cadre du projet, s'agissant d'une source de revenus durables prometteuse. L'intérêt grandissant à exploiter les PFNL chez les communautés locales, qui ont été formées et sont dotées des compétences requises;
- Le grand nombre de femmes et filles qui a été formé à l'activité de chambre d'hôte et de gîte, ce qui promouvra le développement de l'écotourisme;
- Le grand nombre d'habitants locaux qui ont choisi de cultiver des arbres producteurs d'Agar et d'appliquer la technologie d'inoculation pour assurer la production de résine d'Agar en termes de choix du moment et de volume, comparé à la recherche d'Agar naturel en forêt; et
- Le BKNP a fait part de son intention de poursuivre les activités liées aux moyens d'existence pour inciter les communautés locales à soutenir la conservation du parc et élargir la coopération sur la TBCA avec le Département forestier du Sarawak dans le cadre de l'Initiative du cœur de Bornéo (HoB).

## **VI. Remarques de conclusion**

Dans l'ensemble, le projet a contribué de manière significative à réaliser les objectifs stratégiques de l'OIBT et l'Initiative OIBT-CDB de collaboration en faveur de la conservation de la biodiversité des forêts tropicales, ce en valorisant la coopération entre les Parcs nationaux de Betung Kerihun et de Danau Sentarum (BKDSNP) dans le Kalimantan occidental (Indonésie) et le Département forestier du Sarawak (FDS), en Malaisie, sur le plan de la conservation de la biodiversité et l'amélioration des moyens d'existence durables des communautés locales tributaires du BKDSNP.

Le Secrétariat de l'OIBT ayant reçu le rapport d'achèvement du projet, plusieurs rapports techniques, dont les minutes de l'Atelier régional Asie-Pacifique sur la gestion de la TBCA, ainsi que le rapport final d'audit financier, ce projet peut être déclaré achevé. Le rapport d'achèvement et les rapports techniques sont disponibles auprès du Secrétariat et peuvent être téléchargés sur le site web de l'OIBT à: [http://www.ito.int/project\\_search/](http://www.ito.int/project_search/).

**(7) PD 635/12 Rev.2 (F) Gestion de la zone tampon du Parc national de Pulong Tau au Sarawak (Malaisie) avec la participation des populations riveraines**

Budget et sources de financement:

Budget total:		\$EU	1 421 925
Budget de l'OIBT:		\$EU	517 450
Gouvernement du Japon:	\$EU	242 690	
JLIA	\$EU	50 000	
Gouvernement de la Suisse:	\$EU	224 760	
Gouvernement de la Malaisie:		\$EU	904 475

Agence d'exécution:	Département des forêts du Sarawak (FDS)
Session d'approbation:	48 <sup>e</sup> session du CIBT, novembre 2012, Yokohama (Japon)
Date de lancement et durée:	Août 2014 / 24 mois
Nouvelle date approuvée d'achèvement du projet:	Prorogation jusqu'au 31 octobre 2017 (NOLF.17-0089)

## **I. Introduction**

Ce projet a été approuvé dans le cadre du cycle des projets de l'automne 2012 et il a été financé à la 48<sup>e</sup> session du CIBT en novembre 2012. Le texte de l'accord d'exécution de ce projet a été envoyé au Ministère malaisien des plantations industrielles et des produits de base en janvier 2013 et a été signé officiellement en août 2014. L'Agence d'exécution a présenté le Rapport de lancement et le premier Plan annuel d'opérations (PAO) et elle a entamé la mise en œuvre des activités du projet en août 2014. La durée prévue était de 24 mois, mais dû aux circonstances imprévues des difficultés financières internes de l'OIBT en 2015-2016, elle a été prorogée sans rallonge budgétaire. Les délais rencontrés dans sa mise en œuvre s'expliquent également par le fait que certains experts locaux n'étaient pas disponibles et par les dommages que les fortes pluies ont causés aux routes. Les activités du projet ont toutes été achevées en octobre 2017.

## **II. Objectif du projet**

Le Parc national de Pulong Tau (PTNP) est situé sur les plateaux de Kerabit au Sarawak (Malaisie), sur l'île de Bornéo. Au Sarawak, la plupart des parcs nationaux jouxtent des concessions d'exploitation forestière et des villages, et le PTNP n'est pas une exception. Trois concessions forestières et quatre villages *Penan* sont présents à sa limite nord-ouest, ce qui pose de potentielles menaces pour ses ressources qui sont intégralement protégées.

L'objectif de développement de ce projet était de contribuer au développement intégré des zones tampons à des fins de conservation de l'environnement et de dynamisation des moyens d'existence des communautés autochtones au Sarawak. Son objectif spécifique était de sécuriser les forêts de la zone tampon pour l'usage des communautés autochtones et de renforcer la gestion de la conservation du Parc national de Pulong Tau (PTNP).

## **III. Réalisations et produits du projet**

Les objectifs du projet ont été réalisés comme suit: création d'une zone tampon de 6 000 hectares sous gestion intégrée; garantie de sa base de ressources forestières pour satisfaire aux besoins des communautés *Penan*; et dispenser aux communautés *Penan* des formations destinées à améliorer leurs moyens d'existence, avec la participation active des parties prenantes. Au nombre des principales réalisations du projet dans le cadre de ses trois objectifs, figurent les suivantes:

### **Produit 1: La zone tampon de gestion intégrée est développée**

- Les rôles que jouent les zones tampons dans la conservation et l'amélioration des moyens d'existence ont été démontrés;

- Des lignes directrices sur la création de zones tampons pour les aires protégées intégrales ont été élaborées afin d'assurer une protection supplémentaire, notamment pour les parcs nationaux; et
- Les extensions du PTNP qui ont été proposées ont été désignées séparément dans les zones Long Repun NP (8 367 ha), Batu Iran NP (1 128 ha) et Batu Buli NP (1 128 ha). Les progrès ont toutefois été entravés par des délais liés à la confirmation du statut de la terre et l'objection à leur constitution de la part de la communauté.

### **Produit 2: Des études de référence sur les ressources de la zone tampon et les répercussions de l'exploitation forestière sont menées et leurs résultats publiés**

- Les études de référence sur l'écologie forestière, la flore et les PFNL sont terminées. Les principaux écosystèmes se composant de forêts mixtes de diptérocarpes surexploitées, de forêts *kerangas*, de forêt ripicole et de forêt alluviale ont été décrits et les espèces floristiques recensées identifiées, avec un total de 328 espèces;
- Les études sur la faune ont recensé 19 espèces de reptiles et amphibiens, 35 espèces d'oiseaux et plus de 31 espèces de mammifères. Un total de 22 espèces de mammifères et d'oiseaux sont protégées au titre du Décret de protection de la vie sauvage (1998);
- Un rapport technique a été publié. Son sommaire est le suivant: i) Histoire des communautés *Kelabit* et *Penan*; ii) Flore: Écosystèmes forestiers et PFNL; iii) Faune: Mammifères, oiseaux, grenouilles et nuisibles des plantes; iv) Activités communautaires de développement; et v) Lignes directrices sur la création de zones tampons; et
- L'étude portant sur la nécessité d'une forêt communale pour chacun des villages *Penan* situés au sein de la zone tampon est achevée. Trois forêts communales (FC) ont été proposées après examen de leurs ressources et des besoins des populations. Les FC sont destinées à Ba' Medamot (296 ha), Long Lobang (133 ha situés dans le PTNP), et une autre qui sera partagée entre Ba' Tik A et B (355 ha). Dans leur majorité, ces FC proposées n'ont pas été exploitées et sont situées dans une zone de coupe de bois autorisée.

### **Produit 3: La formation au développement de savoir-faire visant à améliorer les moyens d'existence a été menée**

- La formation à la gestion de la zone tampon, à l'agriculture, à l'artisanat et à l'écotourisme est entièrement terminée. La gestion de la zone tampon incombera au Département forestier du Sarawak, à la *Sarawak Forestry Corporation* et au nouveau Département des parcs nationaux et de la faune, avec l'appui de villageois *Penan* possédant une bonne connaissance du terrain et des aptitudes au leadership;
- Pour le développement des ressources en PFNL, des arbres fruitiers et le palmier sago (*Metroxylon* spp.) ont été choisis par les communautés et 1 000 plants d'arbres fruitiers et surgeons de palmier ont été acquis et distribués aux quatre villages. La formation à la plantation et à l'entretien a été dispensée sur le site de la ferme;
- Pour l'établissement et la gestion du régime Tagang, un voyage d'étude sur le système Tagang a été organisé à Long Lobang (Lawas) en mai 2015; et
- Une assistance a été fournie concernant la demande de certificats de naissance et de documents d'identité pour les *Penan* et autres communautés autochtones vivant dans la zone (60 pour cent). Le nombre total de demandeurs était de 61, mais seules les demandes de 29 ont abouti, tandis que les 32 autres n'ont reçu aucune réponse du Département national de l'état civil.

## **IV. Acquis et répercussions**

Ce projet a montré que les zones tampons abritent une flore et une faune d'une grande richesse et qu'elles peuvent servir de base de ressources aux communautés locales, laquelle, si besoin est, peut être sécurisée sous la forme de forêts communales par les autorités. L'un des acquis les plus significatifs a consisté à sécuriser une zone tampon pour soutenir leurs moyens d'existence. En fait, en vertu de l'Ordonnance (1998) sur les parcs nationaux et les réserves naturelles, le gouvernement peut accorder des privilèges spéciaux aux communautés locales leur permettant d'utiliser les ressources du parc pour leur consommation ménagère, mais ce privilège n'avait pas été accordé par l'administration précédente. Le modèle de forêt zone tampon est un outil utile pour harmoniser l'usage des terres et résoudre les conflits entre les populations *Penan*, les exploitants de bois et les autorités locales.

Un autre acquis important du projet tient à l'amélioration des moyens d'existence locaux sur la base d'activités communautaires, de formations et l'encouragement de l'auto-suffisance. Les *Penans* sont aujourd'hui plus réceptifs aux nouveaux défis et se montrent désireux de participer. La formation à la

charpenterie et à la construction d'habitations qui a été organisée à leur demande reflète leur désir de devenir autonomes. Lorsque la pêche de type Tagang à Long Lobang commencera à rapporter des revenus réguliers en numéraire issus de la vente du poisson, d'autres villageois voudront faire de même.

Au stade de l'avant-projet, on ne savait que peu de choses sur l'environnement et les paysages de la zone tampon, si ce n'est qu'elle était occupée par des communautés *Penan* et que la forêt était sous concession d'exploitation forestière commerciale. À l'achèvement du projet, un volume significatif de données sur l'écologie, la faune et la flore forestières a été recueilli et leurs valeurs sur le plan scientifique et de la conservation établies. À partir de ces résultats, le FDS sera en mesure d'initier le processus visant à établir la zone tampon du PNTP, et de le reproduire dans d'autres parcs nationaux et sanctuaires de faune qui sont confrontés à des problèmes similaires. Le projet a présenté une nouvelle opportunité pour les organismes gouvernementaux et les communautés locales de travailler ensemble comme co-partenaires de la gestion de la conservation et de l'utilisation durable. Le projet a également contribué à la conservation de la biodiversité, à la recherche et au développement des communautés au Sarawak depuis 1993, à commencer par les projets relatifs au Sanctuaire de faune de Lanjak Entimau.

## **V. Enseignements dégagés et pérennisation**

Plusieurs enseignements ont été dégagés de la mise en œuvre de ce projet, dont les principaux peuvent se résumer comme suit:

- Le concept de zone tampon montre qu'il s'agit d'un outil pouvant servir à valoriser la conservation et aider à transformer le milieu rural, notamment les communautés riveraines des parcs nationaux. Le modèle peut être appliqué pour sanctuariser les droits d'usage coutumier des habitants natifs contre l'exploitation forestière et autres activités commerciales. Il est aussi un moyen d'éviter les conflits liés à des revendications sur le foncier ou de les résoudre, ce qui est très courant dans le Sarawak rural;
- Pour que la gestion d'une zone tampon soit efficace, le gouvernement doit collaborer avec les communautés locales et le secteur privé. Les rôles des communautés locales consistent à fournir des informations sur les questions relevant de la gestion des ressources, de la durabilité et de l'application des lois, tandis que le secteur privé (exploitants de bois) a l'obligation de réduire les dommages environnementaux en adhérant aux pratiques de la GDF;
- Pour exécuter les études de terrain, les connaissances locales sur la forêt et les usages des espèces végétales et fauniques ont été cruciales. À cet égard, les consultants du projet ont été aidés par des assistants de terrain et des guides *Penan* qui connaissaient bien la forêt et ses ressources. Afin d'être efficace, le comité de gestion de la zone tampon doit les inclure au titre de membres locaux; et
- Les consultants locaux du projet et le personnel de la contrepartie ont dû endurer la pénibilité de déplacements longs et difficiles et des travaux sur le terrain. Il a fallu au personnel du projet basé à Kuching voyager pendant trois jours pour atteindre les villages avec l'assistance d'exploitants du bois qui leur ont fourni des véhicules tout-terrain. Le secteur privé et les communautés locales ont joué des rôles vitaux dans les opérations du projet sur le terrain.

Le Département des forêts du Sarawak (FDS) devrait transmettre la mission de la gestion de l'aire protégée intégrale au nouveau Département national des parcs nationaux et de la faune, mais le FDS continuera sans aucun doute à participer au développement des communautés et à la gestion de la zone tampon. L'allocation, en 2018, de fonds du FDS pour le développement des communautés continue de promouvoir les travaux de l'OIBT dans la zone tampon du PTNP. Les communautés *Penan* devraient aussi apporter de précieuses contributions dans l'optique de sauvegarder les forêts de la zone tampon pour eux-mêmes et les générations futures, dans la mesure où elles ne disposent d'aucune autre ressource. Dans le cadre du programme annuel du FDS, les activités de développement communautaire seront maintenues et élargies.

## **VI. Remarques de conclusion**

Dans l'ensemble, le projet a contribué de manière significative à réaliser les objectifs stratégiques de l'OIBT et l'Initiative OIBT-CDB de collaboration sur la conservation de la biodiversité des forêts tropicales par la création d'une zone tampon pour le PTNP, l'adoption du concept de zone tampon pour tous les parcs nationaux du Sarawak et la constitution de forêts communales au sein de la zone tampon à l'usage des habitants.

Le Secrétariat de l'OIBT ayant reçu le rapport d'achèvement du projet, plusieurs rapports techniques, dont un manuel pratique intitulé «Zone tampon de Pulong Tau: son écosystème, sa biodiversité et ses populations» ainsi que le rapport final d'audit financier, ce projet peut être déclaré achevé. Le rapport d'achèvement et les rapports techniques sont disponibles auprès du Secrétariat et peuvent être téléchargés sur le site web de l'OIBT à: [http://www.itto.int/project\\_search/](http://www.itto.int/project_search/).

**(8) PD 725/13 Rev.2 (F) Réhabilitation des terres forestières dégradées de la forêt classée d'Ahua par les femmes de l'association «Malebi» en compensation des ressources forestières prélevées pour les besoins en énergie-bois (charbon de bois et bois de feu) (Côte d'Ivoire)**

Budget et sources de financement:

Budget total:		\$EU	216 162
Budget de l'OIBT:		\$EU	149 408
Gouvernement du Japon :	\$EU	46 504	
Gouvernement des États-Unis:	\$EU	102 904	
MALEBI/Gouv't de la Côte d'Ivoire (en nature):		\$EU	66 754

Agence d'exécution: Association MALEBI

Période d'approbation: Printemps 2014

Date de lancement et durée: Janvier 2016 / 24 mois

Nouvelle date approuvée  
d'achèvement du projet: Première prorogation: Avril 2018 (NOLF.17-0127)

## **I. Introduction**

Ce projet de 24 mois portant sur un thème sexospécifique a été approuvé dans le cadre du Cycle de projets du printemps 2014 par le biais du système d'approbation électronique avec échéance, et il a été entièrement financé au cours de la 50<sup>e</sup> session du CIBT en novembre 2014, grâce à la généreuse contribution des gouvernements du Japon et des États-Unis. L'accord régissant l'exécution de ce projet a été signé le 28 décembre 2015 au terme de neuf mois de procédures administratives en Côte d'Ivoire. Le premier décaissement de fonds de l'OIBT a été effectué le 7 janvier 2016 pour lancer l'exécution du projet. La contribution budgétaire de l'OIBT à ce projet a été réduite de 149 408,00 \$EU à 141 396,00 \$EU [en application de la Décision 6(LII) adoptée lors de la 52<sup>e</sup> session du Conseil et des exigences en découlant], sachant qu'il a été impacté par la défaillance financière.

Une prorogation de ce projet sans financement OIBT supplémentaire a été accordée par le Secrétariat de l'OIBT jusqu'en avril 2018 sur demande officielle assortie de toutes les pièces justificatives requises, dont un plan des travaux et un budget détaillés. Toutefois, une version acceptable du rapport d'achèvement du projet ayant été reçue en août 2018, la durée de mise en œuvre du projet aura duré 31 mois au lieu des 24 mois qui étaient initialement prévus par l'Agence d'exécution (MALEBI). Suite à la soumission du rapport d'audit financier final du projet en septembre 2018 par l'Agence d'exécution, toutes les pièces sont maintenant réunies pour permettre de lancer les procédures d'achèvement et de clôture du projet.

## **II. Objectif du projet**

Ce projet visait à contribuer à l'augmentation du couvert de la Réserve forestière Ahua grâce à la participation des communautés locales qui entourent la forêt. Il visait spécifiquement à mettre en œuvre la réhabilitation progressive de la Réserve forestière d'Ahua avec des femmes membres de l'Association MALEBI, afin de compenser le bois qu'elles y prélèvent pour alimenter en matière première leur production de charbon de bois.

### III. Réalisations et produits du projet

La stratégie du projet a consisté à concilier les besoins vivriers de court terme des communautés (essentiellement produits alimentaires et bois de feu) et les besoins de moyen à long terme liés à la réhabilitation progressive de la Réserve forestière d'Ahua (AFR). Cette stratégie repose sur le recours à un régime agroforestier de type Taungya qui associe récoltes alimentaires et essences forestières. Cette stratégie a permis de piloter avec succès les activités de réhabilitation menées par l'association de femmes MALEBI afin de montrer l'exemple aux communautés locales riveraines de la Réserve forestière d'Ahua. Les réalisations et produits du projet, qui ont contribué à reconstituer graduellement l'AFR, sont récapitulés dans le tableau suivant:

Produits attendus	Réalisations et résultats majeurs
<p><u>Produit 1:</u> Une structure de production et de distribution de semences et plants de qualité est opérationnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un total de 84 personnes (dont deux tiers de femmes) a reçu des formations de la part d'experts de la SODEFOR sur les techniques de création et de gestion d'une pépinière de production de plants forestiers, dans les villages de Sokoradjan et Koffikro (district de Dimbokro);</li> <li>• Environ 87 mille plants forestiers (33 mille plants de <i>Tectona grandis</i> et 54 mille plants de <i>Cassia siamea</i>) ont été produits et utilisés pour les activités de réhabilitation mises en œuvre dans l'AFR, avec les conseils techniques d'experts de la SODEFOR. Les plants de <i>Triplochiton scleroxylon</i> n'ont pas été produits en raison du manque de semences dans la zone du projet.</li> <li>• Des groupes de jeunes femmes et hommes ont été constitués dans chaque village participant à la mise en œuvre du projet pour la distribution des plants forestiers aux membres des communautés locales ayant exprimé le souhait de participer aux travaux de réhabilitation progressive, en collaboration avec l'association MALEBI.</li> </ul>
<p><u>Produit 2:</u> La plantation agroforestière de 100 ha de <i>Cassia siamea</i>, <i>Tectona grandis</i> et <i>Triplochiton scleroxylon</i>, associée à des cultures alimentaires (riz, maïs, igname et manioc) a été créée</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La structure de coordination des actions des principales parties prenantes riveraines de l'AFR, afin d'améliorer les conditions de vie des communautés locales par l'acquisition d'un petit matériel de transformation des récoltes alimentaires, n'a pas été créée en raison de la réduction du budget de l'OIBT de 149 408 \$EU à 141 296 \$EU, en accord avec la Décision 6(LII) du conseil relative au problème de la défaillance financière.</li> <li>• Un effectif total de 108 personnes, des femmes en majeure partie, a participé à l'atelier sur la création de plantations agroforestières, ainsi que sur les techniques d'entretien et de protection techniques de celles-ci.</li> <li>• Cent hectares ont été créés en utilisant le régime forestier Taungya, en vue de contribuer à la réhabilitation graduelle de la Réserve forestière d'Ahua par l'association MALEBI, ainsi que par une sélection de membres des communautés locales impliquées dans la mise en œuvre du projet. Cependant, 20 hectares ont été détruits par des feux de végétation. Les tecks et Cassias ont été associés à des récoltes alimentaires (principalement maïs, manioc, tomate, haricot, aubergine et igname).</li> </ul>

### IV. Acquis et répercussions

Les principaux acquis et résultats du projet, dans la Réserve forestière d'Ahua (AFR) et sa zone riveraine, sur le plan des produits attendus et des activités connexes, peuvent être résumés comme suit:

- Contribution à l'accroissement du couvert forestier, de par les zones de l'AFR nouvellement réhabilitées;
- Amélioration de la sécurité alimentaire des communautés locales tributaires de l'AFR en augmentant la production de récoltes alimentaires cultivées suivant le régime agroforestier Taungya; et
- Contribution à la réduction de la pauvreté chez les communautés impliquées dans la mise en œuvre du projet, grâce aux revenus supplémentaires provenant des récoltes alimentaires dans les plantations agroforestières dans l'AFR.

Suite à la mise en œuvre de ce projet, le statut des femmes membres de l'association MALEBI est passé de celui de personnes consommant du bois brut pour produire du charbon de bois à celui de

personnes qui contribuent à accroître l'offre en ressources forestières par des activités de réhabilitation dans la Réserve forestière d'Ahua. Les réalisations majeures du projet ont été résumées dans des vidéos qui sont accessibles sur le site web de l'OIBT à: <https://www.youtube.com/user/ittosfm>

**V. Enseignements dégagés et pérennisation**

Le partenariat institutionnel et la collaboration technique avec la SODEFOR, l'agence de collaboration, ont contribué à la mise en œuvre harmonieuse du projet et abouti aux réalisations et résultats susmentionnés. La durabilité des principaux réalisations, produits, acquis et impacts pourrait être consolidée, suite à la sélection de l'association MALEBI pour la mise en œuvre de la composante sexospécifique 2018-2022 du Programme d'investissement forestier (PIF) financé par la Banque mondiale.

**VI. Remarques de conclusion**

Le Secrétariat de l'OIBT ayant reçu le rapport d'achèvement du projet ainsi que le rapport final d'audit financier, le Comité pourra déclarer achevé le projet PD 725/13 Rev.2 (F). Les rapports relatifs à ce projet sont disponibles en version électronique, sur demande à adresser au Secrétariat.

**(B) AVANT-PROJETS ACHEVÉS**

Aucun.

\* \* \*